



**NCIPALS**

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



## RAPPORT DE MONITORING

# COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Période d'analyse : 3 au 9 août 2015  
1<sup>er</sup> au 7 septembre 2015  
1<sup>er</sup> au 8 octobre 2015

ICSP/2015/356-247

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS.....</b>	<b>5</b>
<b>I. LA PRÉSENCE D'ACTEURS INSTITUTIONNELS DANS L'INFORMATION .....</b>	<b>7</b>
1. <i>La présence d'acteurs institutionnels selon le média .....</i>	7
2. <i>La présence d'acteurs institutionnels dans les différents types d'articles / programmes .....</i>	8
<b>II. LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS MÉDIATISÉES .....</b>	<b>9</b>
1. <i>L'intérêt des médias pour les différents types d'institutions.....</i>	9
2. <i>L'intérêt des médias pour les différents types d'acteurs institutionnels .....</i>	11
3. <i>L'intérêt des quotidiens / TV pour les différentes institutions .....</i>	11
4. <i>L'accès direct aux médias des acteurs institutionnels .....</i>	13
5. <i>Le rôle des acteurs institutionnels dans l'information.....</i>	14
<b>III. L'ATTENTION AU GENRE .....</b>	<b>15</b>
1. <i>Les acteurs institutionnels selon leur genre.....</i>	16
2. <i>Les acteurs institutionnels selon leur genre, répartis par média .....</i>	16
3. <i>La visibilité des femmes dans chaque institution .....</i>	17
<b>IV. LES DIFFÉRENTS THÈMES DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE .....</b>	<b>19</b>
<b>V. LE CADRE TERRITORIAL DES DISCOURS SUR LES/DES ACTEURS INSTITUTIONNELS.....</b>	<b>20</b>
<b>VI. LE FOCUS NARRATIF DANS LE DISCOURS DES INSTITUTIONS .....</b>	<b>22</b>
<b>VII. L'IMAGE DES INSTITUTIONS.....</b>	<b>23</b>
1. <i>Efficacité.....</i>	26
2. <i>Transparence .....</i>	28
3. <i>Intégrité .....</i>	29
4. <i>Compétence .....</i>	31
5. <i>Au service des citoyens .....</i>	32
6. <i>Légitimité.....</i>	33
7. <i>L'image globale des institutions par média.....</i>	34
<b>VIII. LE STYLE DE DISCOURS INSTITUTIONNELS.....</b>	<b>36</b>

# INTRODUCTION

Ce rapport de l'Unité de Monitoring des Médias se focalise sur **l'analyse de la Communication Institutionnelle**.

L'accès à l'information et la transparence de la vie publique sont deux conditions basilaires pour la consolidation d'un système démocratique responsable et légitimé et dans ce contexte, les médias jouent un rôle fondamental en contribuant à la circulation de l'information relative aux thèmes d'intérêt public et aux mesures et décisions prises par les institutions.

Pour cette raison, l'analyse se concentre sur la couverture médiatique de la vie publique, relative à la visibilité et à la communication des principales institutions : **Présidence de la République, Parlement, Gouvernement, Administrations locales (Province, Région, District, Commune) et Haute Cour Constitutionnelle**<sup>1</sup>. L'acteur institutionnel pertinent peut être aussi bien une entité collective (par exemple : la Commune d'Antananarivo, le Ministère de l'Agriculture, la Présidence de la République) qu'un représentant/membre individuel (par exemple : le Maire d'Antananarivo, le Secrétaire d'Etat à la Gendarmerie, le Président de la République).

En synergie avec le monitoring du Pluralisme Social, ce volet de l'analyse vise à vérifier dans quelle mesure les médias rendent compte des questions d'intérêt public et offrent des occasions pour en débattre. Il se propose également d'évaluer le style communicatif des institutions et de comprendre quelles sont l'image et la réputation des acteurs institutionnels qui se dégagent de l'information.

De ce qui précède, il est évident que l'analyse s'intéresse autant à la **communication des institutions** (c'est-à-dire les messages émis par l'institution) qu'à la **communication sur les institutions** (autrement dit les commentaires et opinions d'autres acteurs à leur propos, leur représentation). Les analystes ont effectué un monitoring des émissions TV et des articles de presse satisfaisant les **critères de pertinence** précisés ci-dessous :

- Présence de **messages provenant des sources institutionnelles** citées supra : communiqués, campagnes institutionnelles, émissions directement conçues par les institutions...
- Présence d'**entretiens avec des représentants de ces institutions**
- Présence d'**informations sur une ou plusieurs institutions pertinentes, même en l'absence de temps de parole ou d'accès direct**.

Étant donné que la fiche d'analyse implique un niveau d'approfondissement pointu, les simples citations et informations superficielles, ne permettant pas d'appliquer la plupart des variables, n'ont pas été prises en compte. Par conséquent, pour justifier la pertinence, l'institution et/ou son représentant doivent être les **protagonistes** de l'information analysée – ou du moins y jouer un rôle important – et ne se limitent pas à des rôles marginaux de figurants.

---

<sup>1</sup> S'agissant d'une étude sur la Communication Institutionnelle, seulement les acteurs institutionnels de l'Assemblée Parlementaire suivants : Président, Vice-Présidents et Présidents des commissions parlementaires ont été relevés, en plus de l'institution parlementaire évoquée en tant qu'acteur collectif. Les députés ne recouvrant pas de fonctions institutionnelles ont été écartés de l'analyse. La visibilité de ces derniers, étant plutôt de nature politique, a été prise en considération par le volet d'analyse du Pluralisme social, présenté dans un autre rapport. Même approche pour les entités territoriales décentralisées. Elles ont été prises en compte seulement lorsqu'elles étaient évoquées comme un corps institutionnel collectif (la Commune, la Région...) ou lorsque leurs représentants « légitimes » (maires, chefs de collectivité et membres des bureaux exécutifs) ont fait l'objet d'attention. Encore une fois, il appartient au rapport d'analyse sur le Pluralisme social de s'intéresser aux acteurs, plus strictement politiques, des entités territoriales décentralisées.

En résumé, ce volet d'analyse se propose de répondre aux questions suivantes :

- En quelle quantité et de quelle manière les médias et les autres sources d'informations médiatisées parlent-ils des institutions identifiées comme pertinentes ?
- Sur quels sujets, thèmes et événements ces institutions sont-elles évoquées ou interpellées ?
- Quel est le quota des femmes parmi les représentants de ces institutions, bénéficiant d'une visibilité dans les médias ?
- Ces acteurs institutionnels se présentent-ils ou sont-ils représentés en prévalence sous leur casquette institutionnelle ou politique ?
- Quelle image des différentes institutions se dégage de l'information, par rapport aux caractéristiques suivantes : efficacité, transparence, intégrité, compétence, respect de l'intérêt général, légitimité ?
- Lorsque les institutions sont la source du discours médiatisé, quel est leur style communicatif : formel ou informel, clair ou confus, simple ou complexe, participatif ou autoritaire, rationnel ou émotionnel ?

L'échantillon analysé est défini comme suit :

Le monitoring s'est étalé sur trois semaines, réparties sur trois mois successifs :

- Semaine du 3-9 août 2015
- Semaine du 1<sup>er</sup>-7 septembre 2015
- Semaine du 1<sup>er</sup>-7 octobre 2015 (en raison d'un problème technique lié à l'enregistrement, la journée du 7 octobre a été remplacée par celle du 8 octobre).

L'analyse de la Communication Institutionnelle est appliquée uniquement aux chaînes TV et à la presse écrite.

Concernant la presse en particulier, **10 quotidiens** ont été pris en compte : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Les Nouvelles, L'Observateur, Madagascar Matin, La Vérité, La Gazette de la Grande île, Tia Tanindrazana, Madagascar-Laza et Takoritsika. Tous les types d'article ont été considérés, dès lors que le critère de pertinence était satisfait.

Concernant la télévision, **5 stations** constituent l'échantillon: TVM, Viva TV, TV Plus, Ma TV et Kolo TV **dans la plage horaire** 16h00 / 24h00 dont les émissions suivantes ont fait l'objet d'une observation :

- Programme d'information (Journal Télévisé ou JT)
- Émission interactive
- Émission d'analyse/Chronique politique
- Magazine
- Débat politique / Social
- Communication institutionnelle

## SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

- **L'institution la plus médiatisée est le Gouvernement** (59% des cas relevés dans la presse écrite et 68%, à la télévision). La Présidence de la République – essentiellement le Chef de l'État lui-même – est également protagoniste de l'information écrite (22%), un peu moins pour l'audiovisuelle (12%). Parmi les collectivités territoriales décentralisées (Province, Région, District, Commune), ce sont les communes qui ont reçu la plus grande attention de la part des médias (autour de 8% à la TV et dans les quotidiens).
- **Dans la presse écrite, un décalage assez réduit entre les quotidiens est observé**, par rapport à l'attention qu'ils accordent à tous ces acteurs institutionnels. Le journal qui présente la plus grande récurrence d'acteurs institutionnels est *L'Express de Madagascar* tandis que *L'Observateur* figure en fin de classement.
- Les acteurs institutionnels doivent essentiellement leur visibilité **aux articles d'opinion** – dans lesquels leurs activités et initiatives sont soumises aux évaluations et aux interprétations des journalistes - mais également dans les comptes rendus, les articles d'approfondissements (enquêtes, reportages...) et les brèves, ce qui semble indiquer un **effort d'information plutôt constant et parfois recherché**. Au contraire, les différences en termes de présence médiatique sont davantage marquées dans l'audiovisuel, où **la chaîne publique devance largement les stations privées dans son intérêt pour les acteurs institutionnels**. Ainsi, ils sont plus présents **dans les journaux parlés**, les autres types de programme (magazines, débats, analyses et émissions de communication institutionnelle) apparaissant tout à fait marginaux dans la couverture de leurs activités.
- Aussi bien dans les journaux qu'à la télévision, il a été observé, durant la période analysée, une **présence insignifiante d'espaces de communication institutionnelle**, autrement dit des messages ou émissions structurés, conçus par les institutions elles-mêmes.
- En général, une **tendance à la personnalisation des institutions** est constatée : ce sont les acteurs individuels qui bénéficient le plus de visibilité, tandis que l'institution en tant que corps collectif est moins évoquée. **Cette tendance est plus accentuée à la télévision**.
- Une **différence de traitement médiatique est relevée entre médias écrits et audiovisuels** : les chaînes télévisuelles sont plus enclins à « mettre directement en scène » le discours des institutions, en leur accordant très souvent (53% des cas relevés) un accès direct, autrement dit un temps de parole. Au niveau des quotidiens, les discours des journalistes sur les institutions sont largement majoritaires (77%) par rapport à leurs propres discours, qu'ils ont eux-mêmes formulés (23%).
- **La télévision favorise nettement le rôle institutionnel de ces acteurs** (91% des cas) dans l'information, c'est-à-dire l'accomplissement de leurs activités institutionnelles, sans aucune trace d'identité politique. **La presse a plus souvent tendance à les présenter sous leur casquette politique** (18%) ou les deux (13%), en d'autres termes à faire prévaloir une connotation politique de leurs activités et l'influence de l'appartenance partisane. Ce glissement sur le plan politique est plus significatif, autant à la télévision que dans la presse, pour certains acteurs, notamment le Président de la République, le Président et les vice-Présidents de l'Assemblée Nationale.
- Une **large prédominance numérique des hommes est observée**, qui constituent 88% des acteurs institutionnels évoqués ou interpellés aussi bien par la presse écrite que par les médias audiovisuels. Bien que cette tendance de sous-représentation féminine soit valable pour les deux types de média, le journal *Les Nouvelles* et la station *TV Plus* ont prêté une plus grande attention aux acteurs féminins. A l'opposé, *KOLO TV* et les quotidiens *L'Observateur*, *Madagascar Matin*, *Madagascar-Laza* et *La Gazette de la Grande île* présentent des valeurs inférieures à la moyenne de l'échantillon. De manière générale, la faible présence féminine est le reflet de la composition prioritairement masculine des institutions observées. Le genre féminin est pratiquement absent pour la Présidence de la République, la Haute Cour Constitutionnelle et les Régions.

- Les acteurs institutionnels sont majoritairement intervenus ou ont été évoqués par rapport au thème de **la politique nationale** (23,6% dans la presse et 11,7% à la TV). Ils ont également été davantage visibles ou impliqués dans les questions d'**affaires étrangères, de l'éducation et la formation, de la décentralisation ainsi que des élections**. Cet agenda des médias est principalement tributaire du contexte socio-politique durant la période analysée : post-élections communales, mise en place des nouveaux maires, mouvements syndicaux surtout des enseignants-chercheurs et incident du drapeau malgache lors de la dernière édition des Jeux des Îles de l'Océan Indien.
- Les discours des/sur les institutions ont majoritairement une portée **nationale**, à la TV (62%) comme dans la presse écrite (60%). Un constat qui s'avère logique dans la mesure où les principaux thèmes (présentés précédemment) traités par les médias concernent des sujets ayant une envergure nationale, sollicitant par conséquent les institutions du pouvoir central, justifiant par ailleurs leur importante visibilité.
- **Les institutions bénéficient d'une meilleure représentation à la télévision que dans la presse écrite**. L'opportunité d'articuler directement leur discours à travers l'accès direct aux médias, plus récurrente à la TV, leur permet d'influencer positivement leur image. Au contraire, une utilisation plus limitée du discours direct des institutions par les quotidiens ne leur permet pas de contrecarrer un discours journalistique largement teinté d'accents critiques.
- Sans surprise, ce sont donc surtout les quotidiens d'opinions : *La Vérité*, *Madagascar Matin*, *L'Observateur* et *La Gazette de la Grande Île* qui ont contribué à cette représentation négative des institutions à travers leurs avis, opinions, points de vue et autres analyses. A la télévision, les chaînes qui intègrent des éditoriaux et commentaires dans leurs programmes d'information et qui privilégient les émissions d'analyse et de débat y ont participé, à savoir *Kolo TV* et *VIVA TV*. La chaîne nationale *TVM*, en tant que média public et institutionnel a fortement œuvré dans le sens opposé.
- Bien que l'image des institutions soit généralement positive, elles ont néanmoins fait l'objet de doutes du point de vue de **l'éthique** (intégrité, mise au service des citoyens) et de la **performance** (efficacité, compétences). Elles ont été mieux évaluées sur le plan de la **transparence** (disponibilité à permettre et à faciliter l'accès à l'information, ouverture, vocation à informer les citoyens). La **légitimité** des institutions n'a pas fait radicalement l'objet d'une remise en question mais les résultats font apparaître, sans équivoque, les **signes d'une crise d'image institutionnelle** qui traverse certains médias : dans 23% des cas, les journaux ont douté de leur capacité à faire reconnaître leur autorité sur la communauté et dans 11% des cas, à la télévision.
- La Présidence de la République et l'Assemblée nationale ne bénéficient pas d'une représentation réellement favorable dans les médias, la Chambre basse étant d'ailleurs à la limite d'une considération négative sur le plan de **l'intégrité** et de la **compétence**. Les deux institutions ont, par contre, été jugées inefficaces et accusées d'œuvrer pour leur intérêt personnel par les médias analysés.
- Lorsque **les institutions sont elles-mêmes la source des messages**, une analyse de leur style communicatif a été entreprise. L'évaluation de la presse écrite montre un discours plutôt formel (83%) et articulé logiquement (90%) mais qui néanmoins se fait de manière plus ou moins autoritaire (43%), distante (43%) et unilatérale (64%). Au niveau des temps de parole accordés par les chaînes TV aux acteurs institutionnels, leurs discours s'avèrent également formels (84%), rationnels (87%), simples (76%) et clairs (83%) mais ne favorisent pas la proximité (45%), ni l'interactivité (56%). Un style discursif davantage participatif (33%) – faisant appel à la participation des citoyens – a cependant été constaté.

# I. LA PRÉSENCE D'ACTEURS INSTITUTIONNELS DANS L'INFORMATION

## 1. LA PRÉSENCE D'ACTEURS INSTITUTIONNELS SELON LE MÉDIA

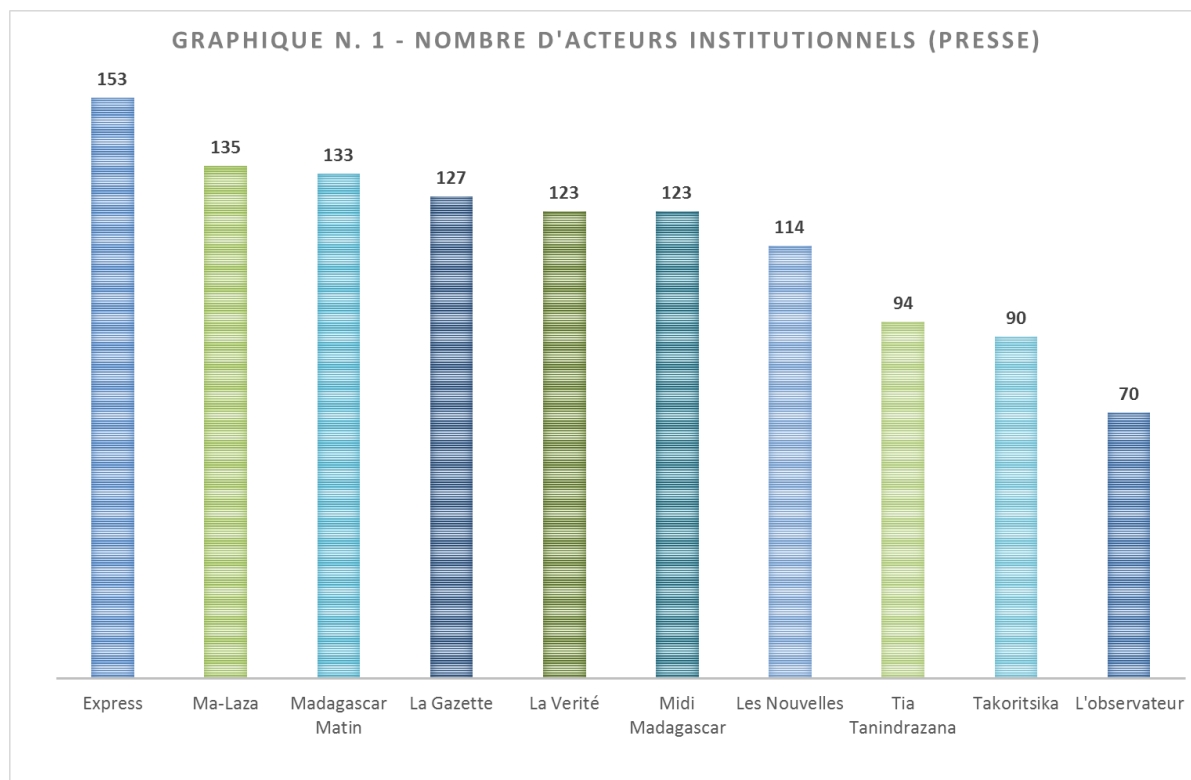
Un premier résultat porte sur l'évaluation de la récurrence des acteurs institutionnels pertinents (individuel et collectif) dans l'information, c'est-à-dire appartenant aux catégories d'institutions suivantes : **Présidence de la République, Parlement, Gouvernement, Administrations locales (Province, Région, District, Commune) et Haute Cour Constitutionnelle.**

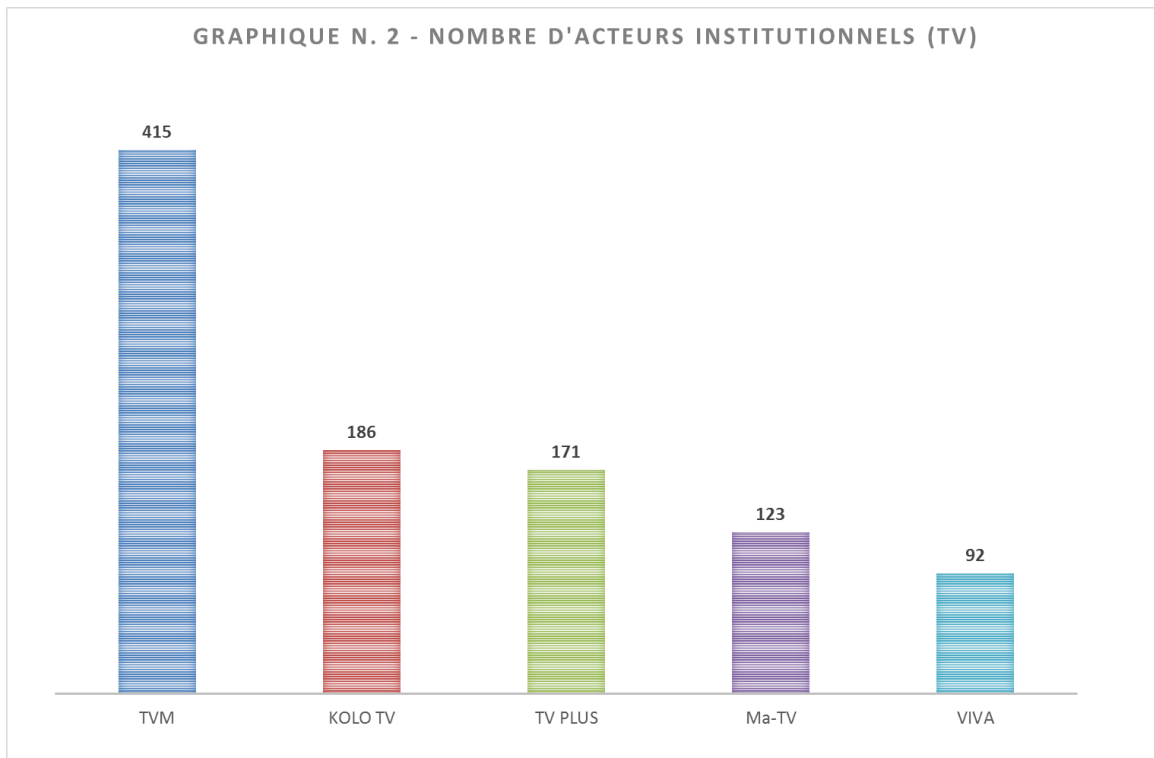
Au total, les analystes ont enregistré :

- **1162 acteurs institutionnels dans les dix quotidiens analysés**
- **987 acteurs sur les cinq chaînes TV analysées**

La répartition de ces acteurs parmi les différents médias est présentée dans les graphiques suivants.

Dans la presse écrite (graphique n. 1), une distribution assez régulière et par conséquent, un **décalage réduit** entre les différents **quotidiens** sont observés. Certes, *L'Express de Madagascar* enregistre une présence quantitative d'acteurs institutionnels plus que le double du résultat affiché par *L'Observateur*, mais la plupart des quotidiens présentent des récurrences similaires, entre 114 et 135. Au contraire, les écarts sont plus significatifs dans l'audiovisuel (graphique n. 2), où **la chaîne publique devance largement les stations privées dans leur intérêt pour les acteurs institutionnels.** *MA-TV* et *VIVA TV* se retrouvent à la queue du classement étant donné que durant les mois d'août et septembre, elles ont focalisé leur attention sur le processus électoral et sur ses acteurs politiques (en particulier les candidats aux élections communales).





## ***2. LA PRÉSENCE D'ACTEURS INSTITUTIONNELS DANS LES DIFFÉRENTS TYPES D'ARTICLES / PROGRAMMES***

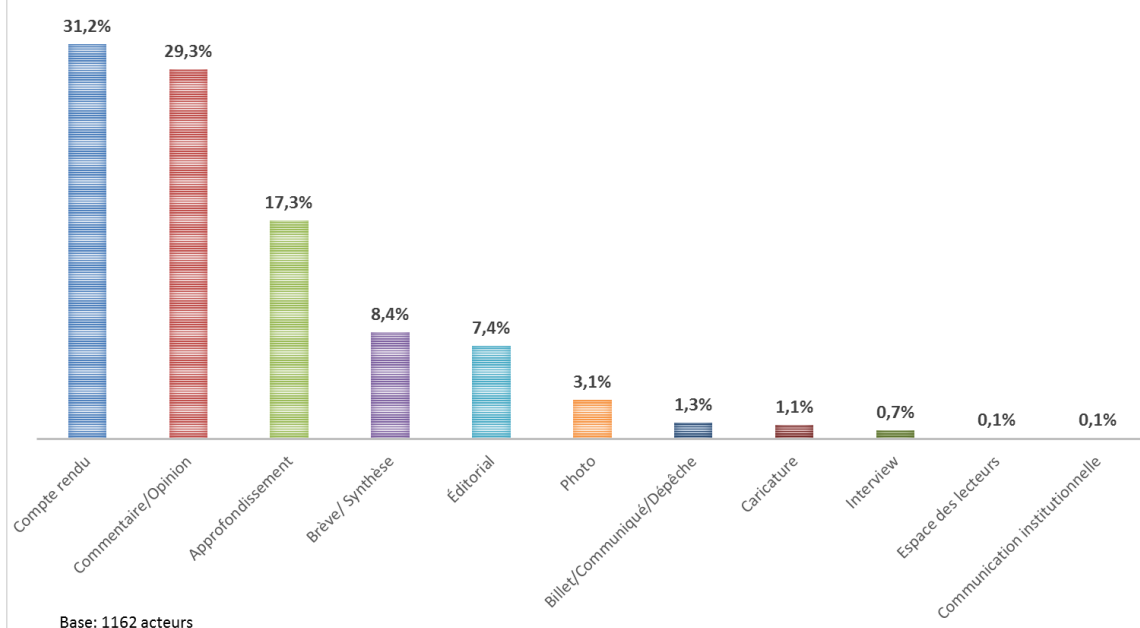
Le graphique n. 3, se rapportant à la presse écrite, démontre que **les acteurs institutionnels ont trouvé un espace de visibilité considérable dans les comptes rendus (31%) et les articles d'opinion (29%)**. Ajoutés **aux éditoriaux (7%)**, soit en tout 36% des acteurs recensés, ces articles dits « de commentaire » attestent que les institutions et leurs activités sont souvent soumises aux évaluations et aux critiques des journalistes. Par ailleurs, la récurrence de ces acteurs institutionnels dans les comptes rendus, les approfondissements (17%) – enquêtes, reportages... – et les brèves (8%) semble indiquer un effort d'information plutôt constant et parfois recherché. Dans certains cas, ce sont les images et leurs légendes qui participent à la visibilité et à la représentation des institutions du pays (3%).

La situation est plus « élémentaire » à la télévision (graphique n. 4), dans laquelle **89% des acteurs institutionnels sont présents dans les Journaux Télévisés** ; les autres émissions (magazines, débats, analyses et émissions de communication institutionnelle) apparaissant tout à fait marginales dans la couverture de leurs activités.

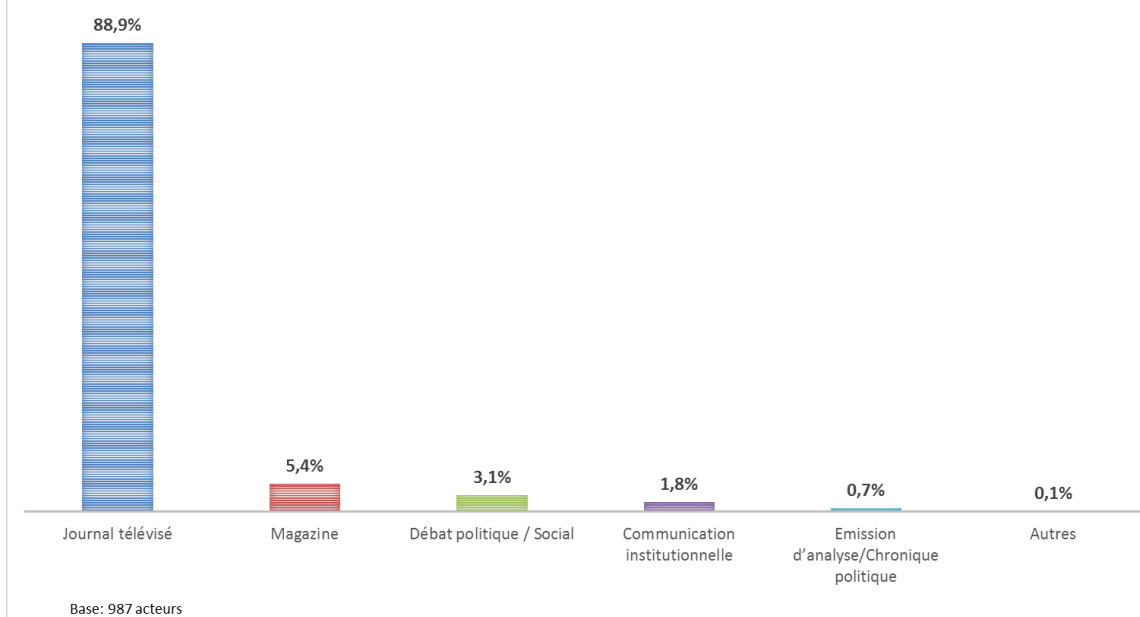
Ces premiers résultats rendent évidente une **présence insignifiante**, durant la période analysée, **d'espaces de communication institutionnelle**, c'est-à-dire **des messages ou émissions structurés, conçus par les institutions elles-mêmes**.



**GRAPHIQUE N. 3 - PRESENCE D'ACTEURS INSTITUTIONNELS DANS LES DIFFERENTS TYPES D'ARTICLES DE PRESSE**



**GRAPHIQUE N. 4 - PRESENCE D'ACTEURS INSTITUTIONNELS DANS LES DIFFERENTS TYPES D'ÉMISSION TV**



## **II. LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS MÉDIATISÉES**

### **1. L'INTÉRÊT DES MÉDIAS POUR LES DIFFÉRENTS TYPES D'INSTITUTIONS**

Le tableau n. 1 présente la distribution de l'attention des médias pour les différents types d'institutions observées, dans la presse écrite et dans l'audiovisuel.

Au niveau des quotidiens ayant fait l'objet de monitoring, **l'institution la plus médiatisée est le Gouvernement (59%)**. Dans la plupart des cas, il s'agit de ses membres individuels (Ministres et Secrétaires d'État, membres du staff tels les porte-parole, les responsables de la communication,...) ; plus rarement de l'institution collective, autrement dit le Gouvernement dans son ensemble. **La Présidence de la République – essentiellement le Président lui-même - est également protagoniste de l'information écrite (22%)**. Les acteurs institutionnels de **l'Assemblée nationale** (Président et Vice-Présidents, Présidents de commissions parlementaires et le Parlement en tant qu'acteur collectif) reçoivent une couverture marginale, devancés par les collectivités communales et leurs représentants. L'intérêt des quotidiens pour les membres institutionnels des autres entités territoriales (Régions et Districts) mais également pour la Haute Cour Constitutionnelle, pendant la période analysée, est insignifiant. Les acteurs représentant les Provinces n'ont reçu aucune attention.

Concernant la télévision, son niveau d'intérêt pour les différentes institutions est à peu près le même que pour la presse écrite, mais le **Gouvernement apparaît davantage important (68%)** tandis que les membres de staff des Ministères acquièrent plus de visibilité que dans la presse écrite. La Présidence de la République constitue toujours la deuxième institution la plus médiatisée (12%) ; cependant l'écart entre les deux institutions s'avère très considérable. Les entités territoriales décentralisées bénéficient de davantage de visibilité par rapport aux quotidiens, alors que la couverture de la Haute Cour Constitutionnelle reste marginale.

**Tableau n. 1 – Distribution de l'attention des médias pour les différents acteurs institutionnels**

Type d'acteur institutionnel	Presse écrite		TV	
	N.	%	N.	%
<b>Gouvernement</b>	688	59,2%	670	67,9%
Ministre / Secrétaire d'État	356	30,6%	372	37,7%
Gouvernement en général	158	13,6%	86	8,7%
Premier Ministre	111	9,6%	96	9,7%
Membre de staff de Ministères	63	5,4%	116	11,8%
<b>Présidence de la République</b>	256	22,0%	121	12,3%
Président de la République	237	20,4%	120	12,2%
Présidence de la République en général	15	1,3%	0	0,0%
Membre du staff de la Présidence de la République	4	0,3%	1	0,1%
<b>Communes</b>	97	8,3%	79	8,0%
Maire / Membre de l'organe exécutif Commune	88	7,6%	78	7,9%
Commune en général	9	0,8%	1	0,1%
<b>Assemblée Nationale</b>	76	6,5%	65	6,6%
Assemblée Nationale en général	45	3,9%	32	3,2%
Président et vice-présidents de l'Assemblée Nationale	29	2,5%	25	2,5%
Président de Commissions parlementaires de l'Assemblée Nationale	2	0,2%	8	0,8%
<b>Haute Cour Constitutionnelle</b>	21	1,8%	6	0,6%
<b>Régions</b>	16	1,4%	32	3,2%
Chef de région / Membre de l'organe exécutif Région	15	1,3%	32	3,2%
Région en général	1	0,1%	0	0,0%
<b>Districts</b>	8	0,7%	14	1,4%
Chef de District / Membre de l'organe exécutif District	8	0,7%	14	1,4%
<b>Total</b>	<b>1162</b>	<b>100,0%</b>	<b>987</b>	<b>100,0%</b>

## 2. L'INTÉRÊT DES MÉDIAS POUR LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACTEURS INSTITUTIONNELS

En général, **une plus grande personnalisation des institutions est observée à la télévision mais également dans la presse**. En clair, ce sont les acteurs individuels qui obtiennent le plus de visibilité, tandis que l'institution en tant que corps collectif est moins évoquée. Ce constat est bien évident dans le tableau n. 2, comparant les deux médias quant à la récurrence des acteurs individuels et des institutions collectives dans leur discours médiatique.

**Tableau n. 2 – Degré de personnalisation des institutions dans la presse écrite et à la télévision**

Personnalisation	Presse écrite	TV
Personnalité individuelle	78,9%	86,5%
Institution collective	21,1%	13,5%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Bases : Presse 1162 acteurs, TV 987 acteurs

## 3. L'INTÉRÊT DES QUOTIDIENS / TV POUR LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS

Les résultats présentés par les tableaux n. 3 et 4 représentent l'attention accordée par chaque titre et station télévisuelle aux différentes institutions.

D'une manière générale, les quotidiens ont tous prêté une attention importante aux actualités institutionnelles car seuls trois titres n'ont pas excédé la centaine, en termes de nombre de récurrence d'acteurs. L'écart entre les différents résultats est également constant et s'avère plutôt moindre. Quoi qu'il en soit, le journal dans lequel les analystes ont relevé le plus d'acteurs – en l'occurrence *L'Express de Madagascar* (**153 acteurs**) – présente un résultat excédant le double de celui de son opposé dans le classement : *L'Observateur* (**70 acteurs**).

Ce constat n'est pas valable au niveau des chaînes TV car la télévision nationale *TVM*, en tant que média public, **accuse presque la moitié du nombre total d'acteurs institutionnels relevés** durant la période analysée (**415 sur 987 cas relevés soit 42%**). Cette caractéristique est évidente étant donné la fonction institutionnelle de la chaîne. L'écart avec les autres stations s'avère bien entendu conséquent, ces dernières présentant des résultats plutôt similaires mise à part la chaîne *VIVA TV*.

- Tel qu'il a été précisé précédemment, les quotidiens et les TV ont privilégié le **Gouvernement** dans leur information. Il représente, en effet, plus de la moitié de la couverture quantitative accordée à toutes les institutions confondues au niveau des 8 quotidiens sur les 10 constituant l'échantillon (*L'Observateur* et *Takoritsika* font exception). *La Vérité* est l'unique journal d'opinion qui s'est intéressé au-delà de la moyenne (**59%**) au Gouvernement, alors que les quotidiens qualifiés « d'actualité » – *L'Express de Madagascar*, *Midi Madagasikara*, *Madagascar-Laza* et *Les Nouvelles* – présentent tous cette caractéristique. Au niveau des chaînes télévisées, le Gouvernement constitue plus de la moitié des acteurs institutionnels ayant fait l'objet d'une attention de leur part. Bien qu'elle soit la chaîne nationale, la *TVM* (**72%**) n'est pas la station qui a évoqué le plus le Gouvernement mais plutôt *MA-TV* (**73,2%**).
- Tous les médias analysés ont prêté attention aux activités et manifestations institutionnelles et/ou politiques du **Président/Présidence de la République**, mais seuls 6 quotidiens sur 10 et 3 TV sur 5 ont accordé une couverture supérieure à la moyenne, respectivement de 22% et 12,3%. *Midi Madagasikara* est le seul quotidien d'information à faire exception dans ce constat, les titres restants appartiennent à la catégorie journaux d'opinion. Il s'avère, par conséquent, que la **Présidence**, plus

particulièrement le **Chef de l'État**, est largement soumis aux critiques et opinions de ces types de quotidiens dans leur couverture de la vie publique. Cette observation est également valable au niveau des chaînes TV car les deux stations connues pour leur ligne éditoriale très critique envers le pouvoir, en l'occurrence *VIVA TV* (19,6%) et *KOLO TV* (12,9%), occupent la tête du classement en termes de couverture quantitative du PRM et de son institution.

- *La Vérité* (0,8%) semble s'être désintéressée de l'**Assemblée nationale et des parlementaires**, contrairement à *L'Observateur* qui a accordé à l'institution parlementaire une couverture quantitative de 11,4%, la plus élevée enregistrée au niveau des quotidiens, durant la période d'analyse. Pareillement aux acteurs de la Présidence, ce sont surtout les titres d'opinions – *Madagascar Matin* (8,3%) et *Takoritsika* (11,1%) en plus de *L'Observateur* – qui se sont le plus focalisés sur la Chambre basse et bien évidemment, majoritairement à travers leurs articles de commentaires. Pour ce qui est des stations TV, *KOLO TV* (12,4%) et *TV PLUS* (12,3%) sont les seules à avoir accordé une attention supérieure à la moyenne (6,6%) aux occupants du palais de Tsimbazaza.
- Les collectivités territoriales décentralisées ont bénéficié d'une couverture supérieure à l'Assemblée nationale au niveau des quotidiens, en tout 10,4% des 1162 cas d'acteurs institutionnels relevés. Cependant, si la Commune et ses représentants ont fait l'objet d'une attention de la part de tous les journaux composant l'échantillon, ce n'est pas le cas pour les Régions et les Districts qui ont été ignorés par quelques titres, pour ne citer que *La Vérité* et *Madagascar-Laza* pour la première institution et *Tia Tanindrazana* et *Midi Madagasikara*, pour la seconde. *Madagascar Matin* a fait l'impasse sur les deux collectivités décentralisées. Cet intérêt pour les Communes et les Districts peut être justifié par le fait que la période post-élections municipales soit comprise dans la période d'analyse. *Tia Tanindrazana* a accordé une couverture largement supérieure à celle des autres titres, aux Communes (26%). Cette caractéristique peut s'expliquer par le fait que le quotidien soit un média partisan de la formation politique TIM et que la prise de fonction de Lalao Ravalomanana ait fait l'objet de nombreuses péripéties. Au niveau de la télévision, *VIVA TV*, *MA-TV* et *TV PLUS* ont prêté une attention supérieure à la moyenne aux Communes. Un très large écart est enregistré avec les deux stations restantes.
- Comme le démontre le tableau n.1 précédent, la **Haute Cour Constitutionnelle** a fait l'objet d'une couverture moindre de la part des médias analysés : 1,8% des 1162 cas relevés sur les quotidiens et 0,6% des 987 cas identifiés sur les stations TV. La HCC a été, d'ailleurs, complètement ignorée par *MA-TV*, *VIVA TV* et *TVM* tandis que 7 quotidiens l'ont à peine évoqué.

**Tableau n. 3 – La récurrence des différentes catégories d'acteurs institutionnels dans la presse écrite**

Média	PRM	Gouvernement	AN	Régions	Districts	Communes	HCC	Total	Bases
Express de Madagascar	12,4%	70,6%	4,6%	2,6%	1,3%	7,2%	1,3%	100,0%	153
La Gazette	27,6%	56,7%	4,7%	1,6%	0,8%	7,1%	1,6%	100,0%	127
La Vérité	23,6%	62,6%	0,8%	0,0%	1,6%	10,6%	0,8%	100,0%	123
Les Nouvelles	13,2%	62,3%	10,5%	1,8%	0,9%	6,1%	5,3%	100,0%	114
L'Observateur	35,7%	38,6%	11,4%	5,7%	0,0%	4,3%	4,3%	100,0%	70
Madagascar Matin	25,6%	56,4%	8,3%	0,0%	0,0%	6,8%	3,0%	100,0%	133
Madagascar-Laza	20,0%	68,9%	4,4%	0,0%	0,7%	5,2%	0,7%	100,0%	135
Midi Madagasikara	24,4%	65,0%	4,9%	0,8%	0,0%	4,1%	0,8%	100,0%	123
Takoritsika	33,3%	42,2%	11,1%	2,2%	1,1%	8,9%	1,1%	100,0%	90
Tia Tanindrazana	12,8%	50,0%	9,6%	1,1%	0,0%	26,6%	0,0%	100,0%	94
<b>Total</b>	<b>22,0%</b>	<b>59,2%</b>	<b>6,5%</b>	<b>1,4%</b>	<b>0,7%</b>	<b>8,3%</b>	<b>1,8%</b>	<b>100,0%</b>	<b>1162</b>

**Tableau n. 4 – La récurrence des différentes catégories d’acteurs institutionnels dans les chaînes télévisées**

Média	PRM	Gouvernement	AN	Régions	Districts	Communes	HCC	Total	Bases
KOLO TV	12,9%	67,7%	12,4%	0,5%	0,0%	4,3%	2,2%	100,0%	186
MA-TV	7,3%	73,2%	4,9%	0,0%	0,8%	13,8%	0,0%	100,0%	123
TVM	12,3%	72,0%	2,9%	4,8%	2,9%	5,1%	0,0%	100,0%	415
TV PLUS	11,1%	63,2%	12,3%	1,2%	0,0%	11,1%	1,2%	100,0%	171
VIVA	19,6%	51,1%	3,3%	9,8%	1,1%	15,2%	0,0%	100,0%	92
<b>Total</b>	<b>12,3%</b>	<b>67,9%</b>	<b>6,6%</b>	<b>3,2%</b>	<b>1,4%</b>	<b>8,0%</b>	<b>0,6%</b>	<b>100,0%</b>	<b>987</b>

#### **4. L’ACCES DIRECT AUX MÉDIAS DES ACTEURS INSTITUTIONNELS**

Dans le cadre du monitoring de la Communication Institutionnelle, une partie de la méthodologie consistait à déterminer si les acteurs institutionnels bénéficiaient d’un accès direct aux médias. En d’autres termes, il s’agissait de relever si les chaînes TV leur accordaient un temps de parole (entretiens, déclarations rapportées, diffusion de discours direct, etc.) et si les quotidiens rapportaient directement leurs propos et leurs discours (communiqués ou parties de discours rapportées entre guillemets). Il est important de souligner que l’opportunité d’un accès direct aux médias représente, en général, une situation favorable pour les acteurs sociaux et politiques, en termes d’image et de messages.

Les tableaux n. 5 et n. 6 présentent les résultats de la variable « Accès direct aux médias » pour les institutions, respectivement pour la presse écrite et pour l’audiovisuel. La différence entre les deux types de médias est flagrante. **La télévision accorde cet accès de manière plutôt systématique (53% des cas)**, du fait notamment des caractéristiques de l’information télévisée. **Les chaînes TV représentent ainsi une plateforme sur laquelle les acteurs institutionnels sollicités peuvent facilement présenter leurs points de vue.** De manière plus détaillée, cette opportunité a été accordée ou exploitée par les membres du *Gouvernement* (60%) et les représentants des *entités territoriales décentralisées* (68,2% de moyenne) tandis que le *Président de la République* et les *membres institutionnels du Parlement* ont été le plus souvent évoqués de manière indirecte par les journalistes, respectivement de 80,2% et 76,9%, en termes d’absence de temps de parole. La *Haute Cour Constitutionnelle* n’a jamais bénéficié d’un temps de parole, mais il faut noter qu’en général, elle a eu très peu de visibilité sur les chaînes TV (seulement 6 récurrences) dans la période analysée.

Au niveau des quotidiens, cette tendance est inversée dans la mesure où **les discours des journalistes sur les institutions** sont dominants (77%) par rapport aux discours directs émanant de leur part (23%). Pareillement au *Gouvernement*, les trois types de *collectivités territoriales décentralisées* semblent bénéficier davantage de cette opportunité de diffuser de manière directe et sans filtres leurs messages à la télévision. Il est, cependant, nécessaire de souligner que le taux important qu’elles ont enregistré – Districts 71,4%, Régions 68,8% et Communes 64,6% – repose sur une base de récurrence très faible, respectivement de 14, 32 et 79 cas sur les 987 relevés durant le monitoring.

La différence entre les deux médias, en termes d’accès direct des acteurs institutionnels, réside de toute évidence dans leur nature et leur style journalistique propre. Les stations TV ont tendance à personnaliser les institutions (tel qu’il est mis en évidence dans le tableau n. 2), car les supports audiovisuels présentent la spécificité de permettre à l’acteur institutionnel « d’être l’acteur de sa communication » (ex : interview, déclaration, opinion, intervention téléphonique ou sur plateau etc.). Le support écrit ne pouvant offrir cette opportunité, le discours direct se manifeste, soit par le biais de propos rapportés (entre guillemets ou interview), soit à travers un communiqué. En clair, le style journalistique de la presse écrite privilégie les

comptes rendus et surtout, les analyses et commentaires autour des activités institutionnelles ou celles des acteurs des institutions.

**Tableau n. 5 – Accès direct des acteurs institutionnels dans la presse écrite**

Type d'acteur institutionnel	Accès direct	Pas d'accès direct	Total	Bases
PRM	12,1%	87,9%	100,0%	256
Gouvernement	29,4%	70,6%	100,0%	688
AN	5,3%	94,7%	100,0%	76
Districts	37,5%	62,5%	100,0%	8
Régions	43,8%	56,3%	100,0%	16
Communes	18,6%	81,4%	100,0%	97
HCC	9,5%	90,5%	100,0%	21
<b>Total</b>	<b>23,0%</b>	<b>77,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>1162</b>

**Tableau n. 6 – Accès direct des acteurs institutionnels dans l'audiovisuel**

Type d'acteur institutionnel	L'acteur a un temps de parole	Pas de temps de parole	Total	Bases
PRM	19,8%	80,2%	100,0%	121
Gouvernement	60,4%	39,6%	100,0%	670
AN	23,1%	76,9%	100,0%	65
Régions	68,8%	31,3%	100,0%	32
Districts	71,4%	28,6%	100,0%	14
Communes	64,6%	35,4%	100,0%	79
HCC	0,0%	100,0%	100,0%	6
<b>Total</b>	<b>53,4%</b>	<b>46,6%</b>	<b>100,0%</b>	<b>987</b>

## **5. LE RÔLE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS DANS L'INFORMATION**

Les tableaux n. 7 et n. 8 ci-après présentent les acteurs institutionnels dans le **rôle qu'ils revêtent dans la communication**, autrement dit la « casquette » sous laquelle ils se présentent ou ils sont présentés par les journalistes.

Selon les situations, ils peuvent en effet jouer un **rôle strictement institutionnel**, en d'autres termes mettre en avant l'accomplissement de leurs activités institutionnelles, sans laisser transparaître une quelconque identité politique ou, au contraire, peuvent endosser leur **casquette politique et partisane** et agir dans le cadre mais également sous l'influence de leur appartenance politique. Parfois, les deux rôles s'entremêlent. En effet, il est souvent arrivé que les activités institutionnelles, ayant fait l'objet d'une couverture médiatique, présentent des connotations ou implications politiques. Il faut toutefois noter que la présentation d'un acteur institutionnel sous un rôle politique ne résulte pas toujours d'un comportement volontaire de l'acteur lui-même mais peut découler d'une lecture ou interprétation desdits comportements, tels qu'ils sont restitués par les journalistes.

Pour en revenir aux résultats, une nette différence est constatée entre les deux types de médias. En effet, si **la télévision laisse apparaître surtout le rôle institutionnel de ces acteurs (91% des cas)**, **la presse a plus souvent tendance à les représenter sous leur casquette politique (18%) ou mixte (13%)**, en d'autres termes à faire émerger les implications politiques de leurs activités. Ce glissement vers la politique du rôle de l'acteur institutionnel dans l'information est plus accentué, tant à la télévision que dans la presse, pour certains acteurs comme le **Président de la République** ainsi que le **Président de l'Assemblée Nationale** et ses **vice-Présidents**.

Dans la communication télévisée, les représentants du Gouvernement et des institutions locales ne laissent presque jamais filtrer leur appartenance politique ; 93,1% de rôle institutionnel pour les membres de l'Exécutif et une moyenne de 97,7% pour les collectivités décentralisées. Plusieurs facteurs peuvent justifier ce constat. Premièrement, la TVM figure parmi les stations qui ont accordé une large couverture autant au Gouvernement et ses membres qu'aux institutions représentant l'État au niveau local alors que, comme il a été précisé précédemment, la station privilégie presque exclusivement l'approche institutionnelle compte-tenu de son statut de média d'État. Ensuite, la visibilité des ministres intervient très majoritairement dans le cadre de leurs activités institutionnelles. Ainsi, seule une petite poignée de membres du Gouvernement fait exception, à l'instar du ministre d'Etat Rivo Rakotovoava étant donné sa fonction de président national du parti présidentiel. Par conséquent, le taux de rôle politique de 10,5% accusé par l'équipe gouvernementale peut être attribué aux analyses et commentaires faits par les journalistes sur les ministres. Si les Districts et les Communes ne revêtent aucune connotation politique dans leur apparition ou couverture médiatique, la Région a accusé un taux de 6,3% de rôle politique, qui a été principalement attribué au Chef de région Haute Matsiatra, accusé d'être impliqué dans les tensions politiques post-électorales à Fianarantsoa. Au niveau des articles de presse pourtant, à la seule exception des membres des Districts, **tous les acteurs institutionnels**, y compris la Haute Cour Constitutionnelle, **sont sujets en quelque mesure à une représentation qui alterne ou mélange les différents rôles.**

**Tableau n. 7 – Rôle institutionnel ou politique des acteurs institutionnels (presse écrite)**

Institution	Rôle institutionnel	Rôle politique	Rôle mixte	Total	Bases
PRM	48,0%	38,3%	13,7%	100,0%	256
Gouvernement	78,6%	10,5%	10,9%	100,0%	688
AN	40,8%	44,7%	14,5%	100,0%	76
District	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	8
Région	81,3%	6,3%	12,5%	100,0%	16
Commune	73,2%	5,2%	21,6%	100,0%	97
HCC	71,4%	19,0%	9,5%	100,0%	21
<b>Total</b>	<b>69,0%</b>	<b>18,4%</b>	<b>12,6%</b>	<b>100,0%</b>	<b>1162</b>

**Tableau n. 8 – Rôle institutionnel ou politique des acteurs institutionnels (TV)**

Institution	Rôle institutionnel	Rôle politique	Rôle mixte	Total	Bases
PRM	74,4%	18,2%	7,4%	100,0%	121
Gouvernement	93,1%	5,7%	1,2%	100,0%	670
AN	78,5%	16,9%	4,6%	100,0%	65
Région	93,8%	6,3%	0,0%	100,0%	32
District	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	14
Commune	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	79
HCC	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%	6
<b>Total</b>	<b>90,6%</b>	<b>7,4%</b>	<b>2,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>987</b>

### III. L'ATTENTION AU GENRE

Pareillement au volet d'analyse du pluralisme social, un intérêt particulier a été accordé à la question de genre. Pour le cas du monitoring de la Communication institutionnelle, l'objectif de cette analyse peut être résumé par deux problématiques : quel est le niveau de visibilité des femmes qui représentent et travaillent au sein des institutions ? Est-ce que les médias mettent en valeur l'enjeu de la présence des femmes dans les institutions ?

## 1. LES ACTEURS INSTITUTIONNELS SELON LEUR GENRE

Les premiers résultats dégagés de ce niveau d'analyse, représentés dans le tableau n. 9 sur la répartition des acteurs institutionnels selon leur genre, confirment la **large prédominance numérique des hommes** en termes de représentants des institutions médiatisés. En effet, dans les 78,9% (Presse écrite) et 86,5% (TV) des cas où l'acteur ayant fait l'objet d'une couverture médiatique est une personnalité individuelle<sup>2</sup>, la gente masculine représente 88% de ces acteurs institutionnels, que ce soit au niveau des quotidiens ou des chaînes télévisées.

**Tableau n. 9 – Les acteurs institutionnels par genre, dans la presse écrite et à la télévision**

Genre	Presse écrite	TV
Femme	12%	12%
Homme	88%	88%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Bases : Presse 917 acteurs, TV 854 acteurs

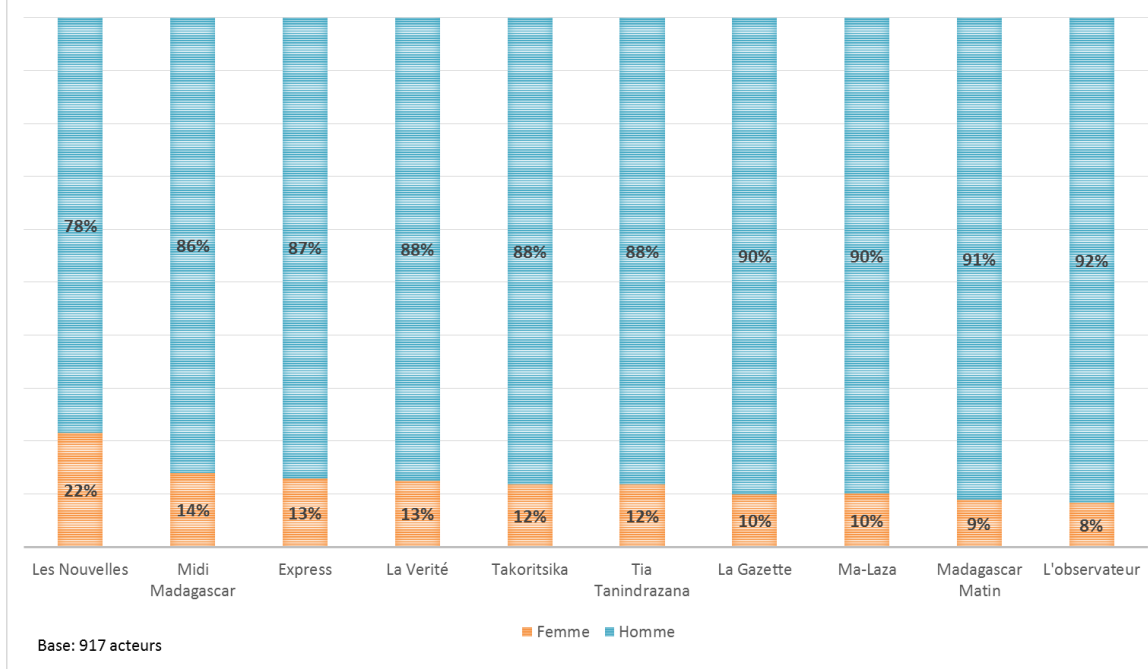
## 2. LES ACTEURS INSTITUTIONNELS SELON LEUR GENRE, RÉPARTIS PAR MÉDIA

Les deux graphiques suivants : n. 5 et 6 présentent les résultats ventilés par média. Le premier constat qui s'avère flagrant porte sur la sous-représentation féminine. Quoiqu'il en soit, *Les Nouvelles* pour les quotidiens et *TV Plus*, pour les chaînes télévisées, ont accordé davantage de visibilité aux acteurs institutionnels féminins, respectivement 22% des 917 cas relevés et 17%, des 854 acteurs médiatisés. Les médias les moins « exemplaires » concernant cette représentativité numérique de la femme sont *KOLO TV* et *L'Observateur*. Néanmoins, il apparaît que trois titres, *La Gazette de la Grande île*, *Madagascar-Laza* et *Madagascar Matin*, présentent des valeurs inférieures à la moyenne de l'échantillon, qui s'avère pourtant très modeste. Il est également constaté que **les résultats entre les différents titres et stations TV sont homogènes**, d'où le très faible écart relevé entre chaque média, traduisant par conséquent une certaine tendance commune dans le traitement médiatique des acteurs institutionnels féminins.

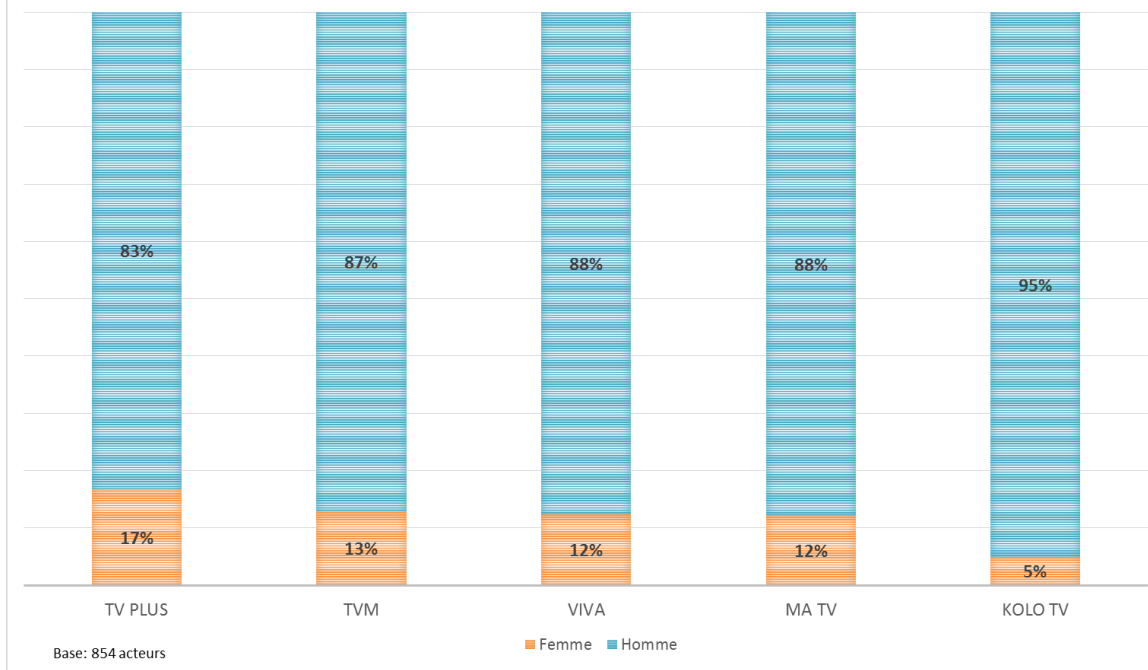
<sup>2</sup> cf Tableau n. 2 – Degré de personnalisation des institutions dans la presse écrite et à la télévision



GRAPHIQUE N. 5 - ACTEURS INSTITUTIONNELS PAR GENRE DANS LES QUOTIDIENS



GRAPHIQUE N. 6 - ACTEURS INSTITUTIONNELS PAR GENRE DANS LES CHAINES TV

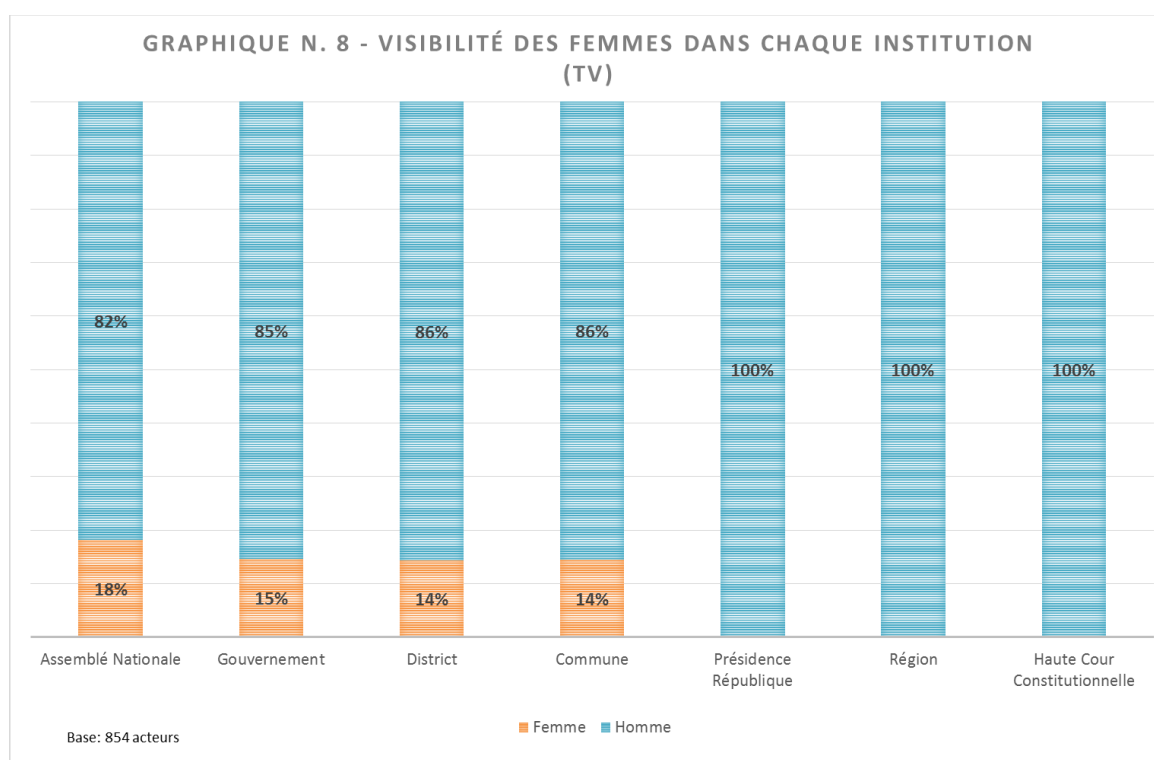
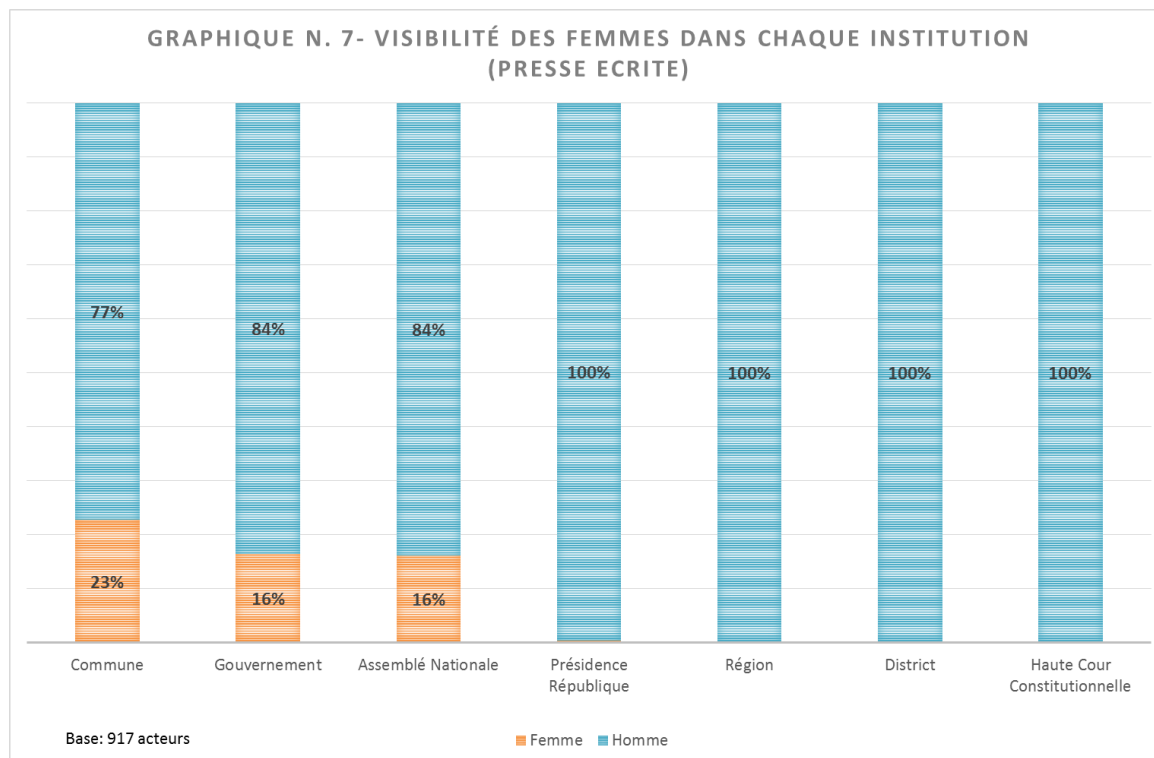


### 3. LA VISIBILITÉ DES FEMMES DANS CHAQUE INSTITUTION

Les résultats présentés dans cette section permettent de comprendre davantage la situation de sous-représentation numérique de la femme en tant qu'acteurs des institutions de la République, dans la mesure où ils sont ventilés par institution d'appartenance. De prime abord, il est intéressant de faire remarquer que **la faible présence féminine ne découle pas nécessairement d'une mauvaise volonté des médias mais**

semble, de manière générale, être un reflet de la composition « prioritairement » masculine des institutions observées.

Que ce soit au niveau de la presse écrite que des chaînes TV, la Présidence de la République apparaît comme une institution « d'hommes ». Cette absence de la femme parmi ses représentants qui ont été médiatisés, durant la période d'analyse, s'avère d'ailleurs inévitable dans la mesure où le « protagoniste absolu » de l'institution était le Chef de l'État lui-même. Cette justification est également valable au niveau de la Haute Cour Constitutionnelle qui a toujours été évoquée, soit en tant qu'institution collective, soit à travers son président. Les femmes qui acquièrent une meilleure visibilité appartiennent au Gouvernement, à l'Assemblée nationale et certaines institutions locales, notamment les Communes.



## IV. LES DIFFÉRENTS THÈMES DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Cette partie du rapport s'intéresse aux thèmes abordés par les représentants des institutions lors de leur intervention ou couverture médiatique. L'agenda lié aux institutions pour les deux types de média, presse écrite et TV, est présenté dans le tableau n. 10.

Il apparaît que la **politique nationale** constitue le principal thème abordé par les acteurs institutionnels, relevés durant les périodes d'analyse, que ce soit à la TV ou dans les quotidiens. Les dirigeants, plus particulièrement les membres de l'Exécutif – PRM et membres du Gouvernement – ont multiplié les apparitions médiatiques ou ont fait l'objet d'une attention particulière par les médias concernant les tensions politiques survenues au lendemain des élections communales à Fianarantsoa mais également par rapport au contexte de la tenue de ces scrutins. Il leur a effectivement été reproché d'avoir fait un « forcing » pour que ces élections aient lieu, en raison de calcul politique en faveur du parti au pouvoir. Quoi qu'il en soit, les tenants du pouvoir ont multiplié les opportunités de visibilité afin de rassurer sur leur volonté de collaborer avec les maires, sans considération d'appartenance politique. Les autres sujets d'intervention ou d'interpellation du PRM, du PM et de son équipe dans les médias, d'ordre purement politique, portent essentiellement sur les éventuels remaniements du Gouvernement et dissolution de l'Assemblée nationale, l'acquisition d'une majorité parlementaire présidentielle, la signature du Pacte de responsabilité et/ou Mémoire de stabilité par les députés et la performance du régime en matière de gouvernance. Le ministre d'État Rivo Rakotovoao s'est également distingué de ses pairs et des acteurs institutionnels en général, par ses interventions de nature politique dans le cadre de son bras de fer avec Marc Ravalomanana sur la question de la réouverture de la société Tiko et de l'éventuelle alliance entre le TIM et le HVM.

Les acteurs institutionnels ont fait l'objet d'une visibilité médiatique importante dans le cadre d'actualités relevant du thème des **affaires étrangères**. Dans ce contexte, ce sont surtout les activités institutionnelles « habituelles », de nature diplomatique, qui ont constitué la majorité des récurrences : visite de courtoisie, réception de lettre de créance, etc. Les déplacements à l'étranger des membres de l'Exécutif et du Législatif, dans le cadre de leur participation à différentes manifestations internationales (Sommets, AG de l'ONU etc.) ou de visites officielles ont également fait l'objet d'une attention de la part des médias. Hormis ces sujets purement institutionnels, l'épisode de « l'incident du drapeau malgache » lors des derniers JIOI a nettement marqué la relation de la Grande île avec l'extérieur et suscité des réactions de la part des acteurs institutionnels.

Si le domaine de l'**éducation, enseignement, formation et recherche** figure parmi les thèmes les plus abordés par les acteurs institutionnels, c'est essentiellement en raison des revendications du Syndicat des Enseignants Chercheurs et Chercheurs Enseignants de Madagascar. Les enseignants universitaires, réunis au sein du SECES, ont effectivement entrepris une grève plutôt « radicale » en vue de réclamer leurs avantages sociaux, quitte à compromettre les examens nationaux ainsi que l'année universitaire en cours. Cette initiative a logiquement provoqué les mécontentements des étudiants qui, en plus de se rallier à la cause de leurs enseignants, ont également décidé de tenir des manifestations en vue de réclamer la reprise des cours, aboutissant à l'arrestation musclée d'un meneur de grève par les forces de l'ordre. Mises à part ces manifestations des universitaires, les représentants des institutions se sont distingués dans ce secteur de l'éducation et de l'enseignement par le biais des activités rentrant dans le cadre de la politique nationale de l'éducation.

Étant donné que la période d'analyse de la Communication institutionnelle comprend les communales et dans une certaine mesure, la mise en place d'un environnement légal permettant l'organisation des sénatoriales, il va de soi que les **élections** constituent également le thème récurrent abordé par les acteurs institutionnels dans le cadre de leur apparition et/ou interpellation médiatique. Puisqu'il s'agit de scrutins au niveau local, ce thème va obligatoirement de pair avec celui de la **décentralisation**. Les taux relativement similaires entre ces deux sujets au niveau des deux types de médias analysés attestent d'ailleurs de cette

relation logique. En termes d'élections, les acteurs institutionnels ont multiplié les déclarations sur l'enjeu des élections sénatoriales, ont réagi par rapport au déroulement des communales et à la situation post-électorale, ont fait l'objet de commentaires par rapport aux stratégies politiques basées sur ces scrutins de proximité et ont défendu la Loi sur la mise en place de la CENI. Au niveau de la décentralisation, les représentants des institutions se sont essentiellement manifestés à propos de la Loi sur la décentralisation et l'organisation des collectivités ainsi que sur la collaboration entre le pouvoir central et les entités territoriales décentralisées. Ils doivent également leur visibilité médiatique aux différentes cérémonies de prise de fonction des maires et des passations de service ainsi que les divers problèmes y afférents.

**Tableau n. 10 – L'agenda lié aux institutions, dans la presse écrite et à la télévision**

Thème	Presse écrite	TV
Politique nationale	23,6%	11,7%
Affaires étrangères	9,8%	9,0%
Éducation, enseignement, formation et recherche	9,0%	8,2%
Décentralisation	8,4%	9,1%
Élections	8,0%	8,3%
Mines, ressources naturelles, énergie et hydrocarbures	5,7%	5,5%
Travaux publics, transports et tourisme	4,6%	7,3%
Défense nationale et sécurité publique	4,1%	3,6%
Finances, budget, planification, politique économique	4,0%	3,1%
Développement et travail	3,9%	4,2%
Jeunesse et sports	3,4%	3,4%
Santé publique, eau, hygiène et assainissement	3,3%	5,3%
Environnement, écologie, climat	1,9%	2,9%
Autres	1,6%	1,7%
Agriculture, élevage, pêche	1,5%	3,3%
Industrie	1,4%	3,2%
Justice	1,0%	1,3%
Commerce et consommation	0,9%	4,3%
Gestion administrative, rapports parmi les administrations	0,9%	0,6%
Information, communication, nouvelles technologies	0,8%	1,6%
Corruption	0,7%	0,8%
Commémorations	0,5%	0,5%
Culture et artisanat	0,4%	0,5%
Lois sociales	0,3%	0,0%
Promotion de la femme	0,3%	0,4%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Base: Presse 1162 acteurs, TV 987 acteurs

## V. LE CADRE TERRITORIAL DES DISCOURS SUR LES/DES ACTEURS INSTITUTIONNELS

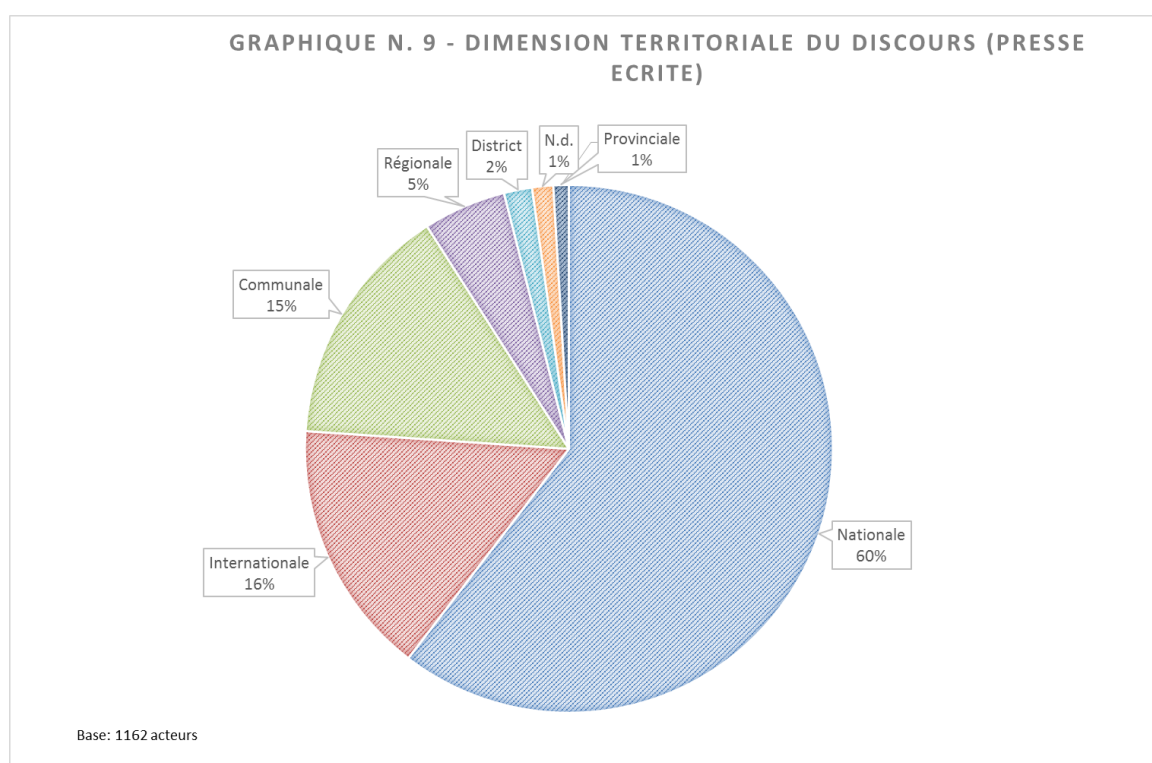
Comme l'indique l'intitulé, dans cette section, il s'agit d'apprécier dans quelle mesure les thèmes traités en relation aux institutions présentent une portée nationale ou s'intéressent plutôt à la dimension locale ?

De prime abord, il s'avère logique que la portée territoriale du discours de l'acteur institutionnel dépende de la nature de son institution et de la référence territoriale du thème ou du sujet abordé. Les institutions appartenant au pouvoir central traitent donc naturellement des questions ayant une portée nationale mais également locale et réciproquement, pour les entités locales, majoritairement concernées par les actualités

limitées au niveau de leur circonscription. Par conséquent, il est tout à fait normal que la dimension nationale du discours soit largement majoritaire dans les résultats, compte tenu de la forte présence médiatique des acteurs des institutions appartenant au pouvoir central<sup>3</sup>, notamment l'Exécutif : Présidence de la République et gouvernement. Les institutions représentant les pouvoirs Législatif et Judiciaire, plus précisément l'Assemblée nationale et la Haute Cour Constitutionnelle, ont également participé à ce résultat étant donné la dimension nationale de leurs activités institutionnelles.

Comme précisé, l'attention accordée par les médias aux informations impliquant les institutions locales est essentiellement due à la présence médiatique des acteurs des collectivités territoriales décentralisées, notamment à la télévision 30% contre 23%, dans la presse écrite. Les élections communales, les situations de conflits post-électorales et une plus grande couverture des actualités régionales, à travers les programmes d'information TV dédiés aux régions justifient ce constat.

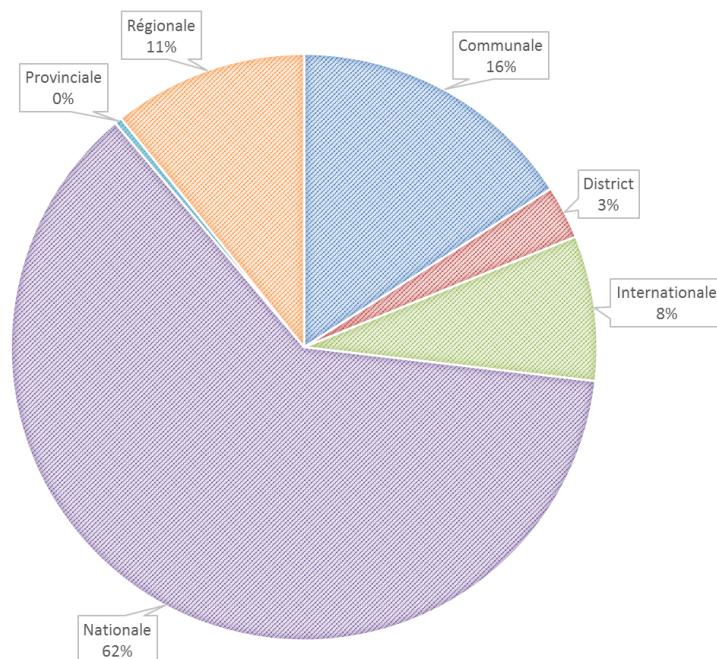
Les taux (16% dans la presse et 8% à la TV) accusés par le cadre international du discours des acteurs institutionnels présentent une relation logique avec l'importance du thème « Affaires étrangères » au niveau de l'agenda lié aux institutions<sup>4</sup>. Les questions davantage spécifiques impliquant les représentants des institutions, mais toujours d'ordre international, ont également contribué à ce résultat. Ainsi, la dimension internationale du discours des institutions relève majoritairement de la participation de la Grande île à des manifestations/rencontres internationales plus « pointues » et aux Jeux des Îles de l'Océan Indien. Il s'agit essentiellement des réactions des autorités sur l'incident du drapeau mais d'un point de vue sportif et protocolaire, de la visite de hauts responsables d'organismes internationaux non-gouvernementaux et de la situation des relations avec les bailleurs de fonds.



<sup>3</sup> Cf Tableau n. 1 – Distribution de l'attention des médias pour les différents acteurs institutionnels

<sup>4</sup> Cf Tableau n. 10 – L'agenda lié aux institutions, dans la presse écrite et à la télévision

GRAPHIQUE N. 10 - DIMENSION TERRITORIALE DU DISCOURS (TV)



Base: 987 acteurs

## VI. LE FOCUS NARRATIF DANS LE DISCOURS DES INSTITUTIONS

Mis à part le thème spécifique abordé, l'UMM évalue également le **focus narratif** prévalant dans le discours des/sur les institutions. Quelles dimensions du discours des ou sur les acteurs institutionnels, les médias portent-ils l'attention ? Pour faire simple, il s'agit de répondre à la question suivante : « la source du discours parle de **quoi** sur l'institution ? ».

Dans la plupart des cas, autant à la TV que dans la presse, la priorité est accordée aux **décisions et aux réalisations** des institutions. Par conséquent, le discours est concret et porte essentiellement sur les mesures prises et sur les résultats des activités institutionnelles (en termes de produits, structures, informations de service etc.). C'est surtout sur ce plan que les institutions sont évaluées/évoquées par les journalistes et qu'elles-mêmes justifient leur mission. En effet, il s'agit d'un aspect qui revêt une importance cruciale pour assurer l'information des citoyens et la transparence de la vie publique.

En ce qui concerne les autres dimensions du discours, une différence entre les deux types de médias est constatée étant donné la préférence accordée par la télévision à la **dimension stratégique** (projets de loi, proposition d'intervention dans certains secteurs, recherche de solutions, planification d'ensembles cohérents d'actions conçues pour atteindre des objectifs donnés) et par la presse écrite, aux **approches analytiques** (informations et réflexions sur des situations, des domaines, des problèmes demandant l'attention des institutions).

Une hypothèse pourrait expliquer ce constat parfaitement mis en exergue par le tableau n. 11 : **le focus narratif est tributaire de la source de la communication et de ce fait, varie considérablement selon que ladite source soit un professionnel des médias ou l'acteur institutionnel lui-même**. Comme il a été précisé auparavant, la télévision accorde souvent un accès direct aux institutions ; il leur appartient donc de gérer les messages qui les concernent. Par conséquent, il est tout à fait compréhensible qu'elles insistent, d'une part, sur les aspects qui valorisent (et légitiment) leur travail – résultats (52%), projets et stratégies

(23%) – et d’autre part, sur les « éclaircissements » nécessaires concernant leur activité : explication et interprétation des normes (8,2%), clarification de fonctions et d’attributions (4,1%).

Dans les articles de presse, le **discours sur les institutions est davantage priorisé**, relevant majoritairement d’une initiative des journalistes. Il n’est donc pas étonnant d’observer une **abondance d’analyses (20%) et d’opinions (8%)**, ainsi qu’un certain intérêt pour le comportement et la réputation des membres des institutions (3%), un aspect pratiquement absent à la télévision.

Les discours abstraits sur l’identité et les valeurs, c’est-à-dire sur la mission de l’institution, ses valeurs fondantes et son histoire sont tout à fait marginaux, voire absents, aussi bien à la télévision que dans la presse écrite. Généralement, ces sujets sont plus présents au niveau des espaces de communication conçus par les institutions (campagnes sociales, émissions institutionnelles, etc.) qui sont pourtant, comme présentés dans les graphiques n.3 et 4, presque absents dans l’échantillon analysé.

**Tableau n. 11 – Le focus narratif prévalant, dans la presse écrite et à la télévision**

Focus narratif	Presse écrite	TV
Réalisations (produits, structures, résultats...) et décisions	57,5%	52,4%
Analyses	19,8%	9,9%
Opinions/Points de vue	8,2%	1,4%
Projets-Propositions-Stratégies	6,7%	22,8%
Comportements / réputation de membres des institutions	3,0%	0,6%
Explication/Interprétation de normes	2,4%	8,2%
Autres ou Mélange de plusieurs dimensions	1,7%	0,0%
Clarification de fonctions/attribution	0,7%	4,1%
Identité et valeurs	0,0%	0,6%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Base: Presse 1162 acteurs, TV 987 acteurs

## VII. L’IMAGE DES INSTITUTIONS

En considérant le contexte et l’attitude du journaliste ainsi que l’évaluation des autres acteurs qui s’expriment, **quelle est l’image de l’institution qui se dégage** ? Pour répondre à cette question, six différentes dimensions ont été explorées et pour chacune d’elles, il a été demandé aux analystes d’évaluer l’image de l’institution sur un axe d’opposition allant de « très positif à très négatif ».

Ces dimensions permettant d’évaluer l’image des acteurs institutionnels présentent une opposition entre deux jugements « extrêmes » ainsi qu’une échelle permettant de les nuancer. Les valeurs 1 et 5 correspondent aux appréciations les plus « radicales/catégoriques », 2 et 4 se rapportent aux jugements plutôt « modérés/prudents » et la valeur 3, la moyenne entre les deux extrémités.

<b>Efficace</b>	1	2	3	4	5	<b>Inefficace</b>	<b>Efficacité</b> : capacité à réaliser les objectifs fixés. Rapport favorable entre résultats et efforts, entre bénéfices et coûts
<b>Transparent</b>	1	2	3	4	5	<b>Impénétrable</b>	<b>Transparence</b> : disponibilité à permettre et à faciliter l'accès à l'information. Ouverture, vocation à informer les citoyens
<b>Intégrité</b>	1	2	3	4	5	<b>Manque d'intégrité</b>	<b>Intégrité</b> : Respect des lois, des règles, de l'éthique, des engagements assumés, comportement correct...
<b>Compétent</b>	1	2	3	4	5	<b>Incompétent</b>	<b>Compétence</b> : connaissances et attitudes adéquates par rapport aux tâches et aux responsabilités
<b>Au service des citoyens</b>	1	2	3	4	5	<b>Au service d'intérêts personnels ou sectoriels</b>	<b>Au service des citoyens</b> : impartialité, vocation à poursuivre le bien commun et l'intérêt général, utilisation du pouvoir à l'avantage de la société
<b>Légitime</b>	1	2	3	4	5	<b>Illégitime</b>	<b>Légitimité</b> : capacité à faire reconnaître son autorité sur la communauté

Les résultats de l'évaluation de l'image des institutions et des acteurs institutionnels sont présentés dans les pages qui suivent, sous une forme graphique assez intuitive. Cependant afin d'en faciliter la lecture, il est utile d'apporter quelques précisions :

- Durant l'analyse de la Communication institutionnelle, il n'était pas obligatoire de remplir toutes les dimensions. En effet, pour pouvoir les évaluer, il est indispensable qu'elles soient évoquées explicitement ou que le discours permette de les déduire. S'il n'était pas possible d'évaluer l'une de ces dimensions, il fallait noter la valeur nulle (0).
- De ce fait, il est essentiel de distinguer la valeur moyenne (3) de la valeur nulle (0). Dans le premier cas, l'analyste a identifié des éléments d'évaluation dans le message analysé mais ces derniers ne permettent pas de donner une appréciation distincte. Tandis que le second cas fait référence à l'absence d'éléments, que ce soit dans un sens positif ou négatif et pour cette raison, ces cas n'ont pas été considérés.
- A partir du tableau n. 12 qui présente les cas d'évaluation nuls pour les différentes dimensions d'analyse, il apparaît que les discours institutionnels / sur les institutions ont majoritairement comporté des éléments ayant permis l'évaluation de l'image des acteurs, étant donné le faible taux de cas impossibles à évaluer.

**Tableau n. 12 – Pourcentage de cas nuls pour les différentes dimensions**

Dimension	Cas nuls (impossibles à évaluer)
Efficacité	10,8%
Transparence	14,4%
Intégrité	2,5%
Compétence	4,0%
Au service des citoyens	13,4%
Légitimité	4,0%

Les graphiques n. 11 et 12 présentent les résultats généraux (toutes institutions confondues) pour la presse écrite et la télévision. Cependant, ils ne sont pas présentés selon les différentes nuances d'évaluation (« très », « assez » et « moyenne ») car il s'agit ici d'apprécier de manière générale les principales tendances des médias pour chaque dimension (image positive, controversée ou moyenne et négative).

De prime abord, il est observé que **les institutions bénéficient d'une meilleure image à la télévision que dans la presse écrite**. La possibilité d'articuler directement leur discours à travers l'accès direct au média, plus récurrente à la TV<sup>5</sup>, permet effectivement aux institutions d'influencer positivement leur propre image. Au contraire, les faibles opportunités de discours direct, dans la presse écrite, ne permettent pas dans la même mesure de contrecarrer un discours journalistique, qui est parfois « imbibé » d'accents critiques. De

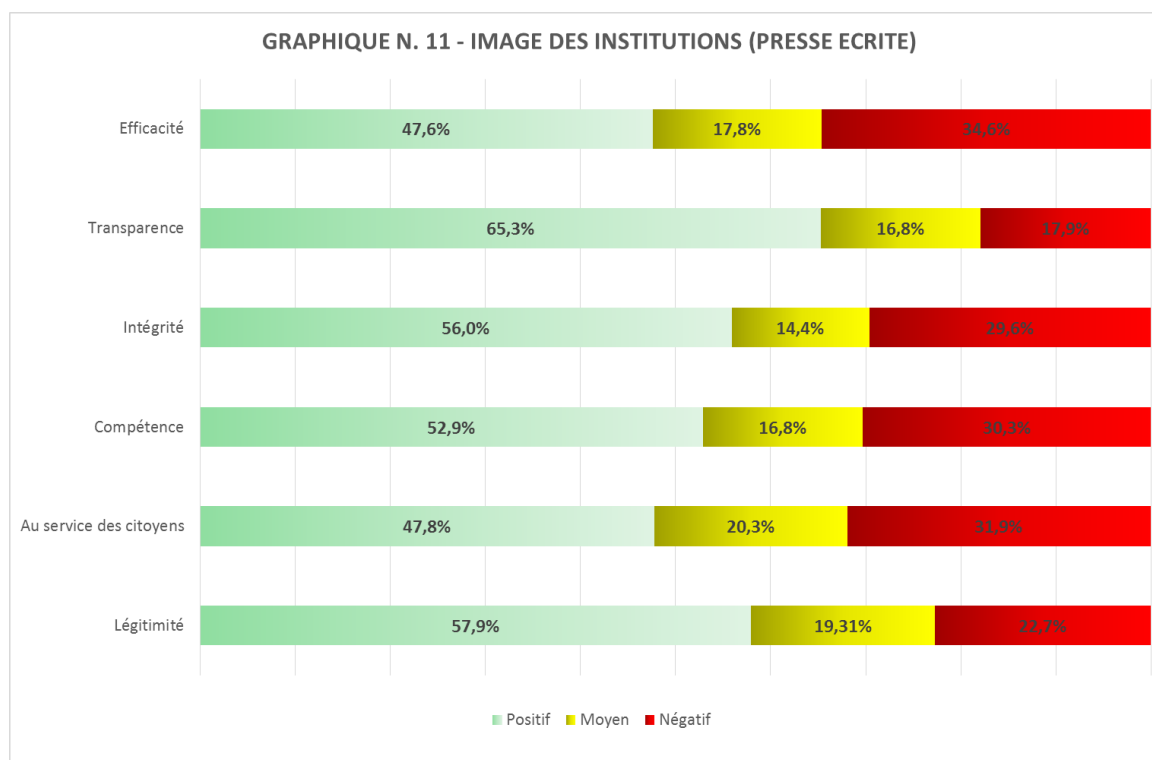
<sup>5</sup> Cf Tableau n. 6 – Accès direct des acteurs institutionnels dans l'audiovisuel



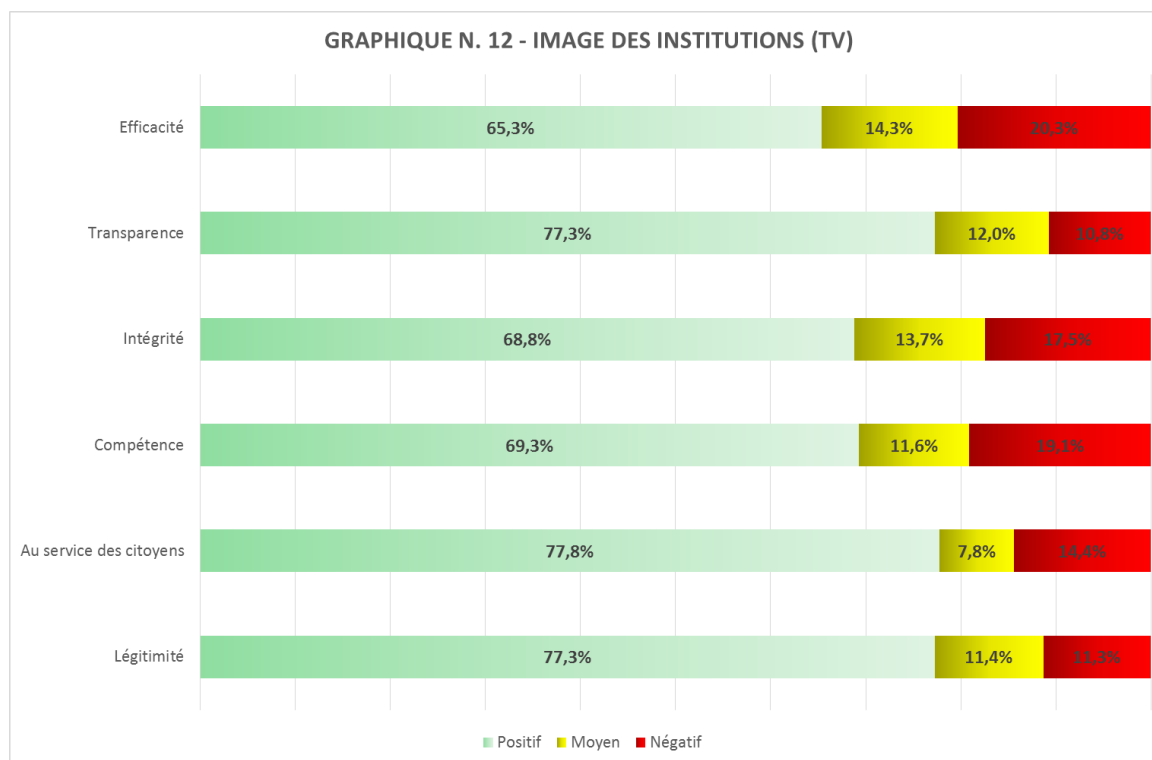
plus, comme il sera démontré plus bas, la tendance à positiver l’image des acteurs institutionnels par les chaînes TV est largement justifiée par l’attitude favorable de la chaîne publique<sup>6</sup> (qui présente le plus grand nombre d’acteurs institutionnels) à leur égard alors que le reste du paysage télévisé n’est pas homogène dans l’évaluation des institutions.

En prenant en considération les six dimensions d’évaluation, il est observé que l’image des institutions reste principalement positive, quel que soit le type de média. Cependant, ce résultat ne doit pas amener à sous-estimer ou négliger les critiques formulées à plusieurs niveaux, notamment dans la presse. Il arrive en effet que les **institutions soient mises en discussion sur tous les plans, notamment du point de vue de l’efficacité, de l’intégrité, de la compétence et du service aux citoyens**. Par contre, elles sont mieux évaluées concernant leur **transparence**.

**La légitimité** est une dimension déterminante qui représente, en quelque sorte, une évaluation d’ensemble : la capacité d’une institution d’imposer son autorité sur la communauté découle en effet de l’évaluation qu’elle reçoit sur tous les aspects de son activité. Une représentation ou considération d’illégitimité est par conséquent très délicate, voire grave, pour l’image d’une institution ou d’un acteur institutionnel. Pour cette raison, il pourrait être « confortant » pour les institutions de constater qu’elles sont moins critiquées sur cet aspect. Néanmoins, les résultats font apparaître sans équivoque les **signes d’une « crise d’image » qui traverse certains médias** : dans 23% des cas, la légitimité des institutions est mise en cause par la presse écrite et dans 11% des cas, la télévision.



<sup>6</sup> Cf Graphique n. 26 Image des institutions par différentes chaînes TV



Les graphiques ci-après présentent, pour chaque dimension de l'image (efficacité, transparence, etc.), les **taux moyens** obtenus par les différentes institutions.

Avant de commenter la succession de graphiques, il est utile de rappeler que :

- Les institutions qui réalisent des scores inférieurs à 3 jouissent d'une image positive et le sont davantage dès lors que ces derniers s'approchent de la valeur 1. Tout au contraire, les scores supérieurs à 3 traduisent une image négative et pareillement à la remarque précédente pour la valeur 5.
- Le positionnement de chaque institution sur le graphique est déterminé par la moyenne des scores obtenus. Ainsi, le fait qu'elle se positionne à droite (dans le champ positif) ne signifie pas une absence de critiques, mais plutôt un bilan positif entre appréciations favorables et jugements négatifs. De même, le cas opposé (négatif) signifie que les critiques ont devancé les évaluations positives.
- Le fait que le District ait été très peu présent dans les discours médiatiques de la presse écrite<sup>7</sup> (seulement 8 cas qui ne sont pas pour autant négligeables), il a été écarté des résultats présentés dans les graphiques se rapportant à ce type de média. Quoi qu'il en soit, pour ne pas « perdre » ce résultat, il est nécessaire de souligner que cette collectivité a été généralement évaluée positivement.
- La Haute Cour Constitutionnelle fait l'objet de la même considération à la télévision car seuls 6 cas sur les 987 relevés<sup>8</sup> lui concernent. A l'opposé du District, cette très faible présence de la HCC dans le discours des chaînes télévisuelles n'était pas du tout favorable à son image.

## **1. EFFICACITÉ**

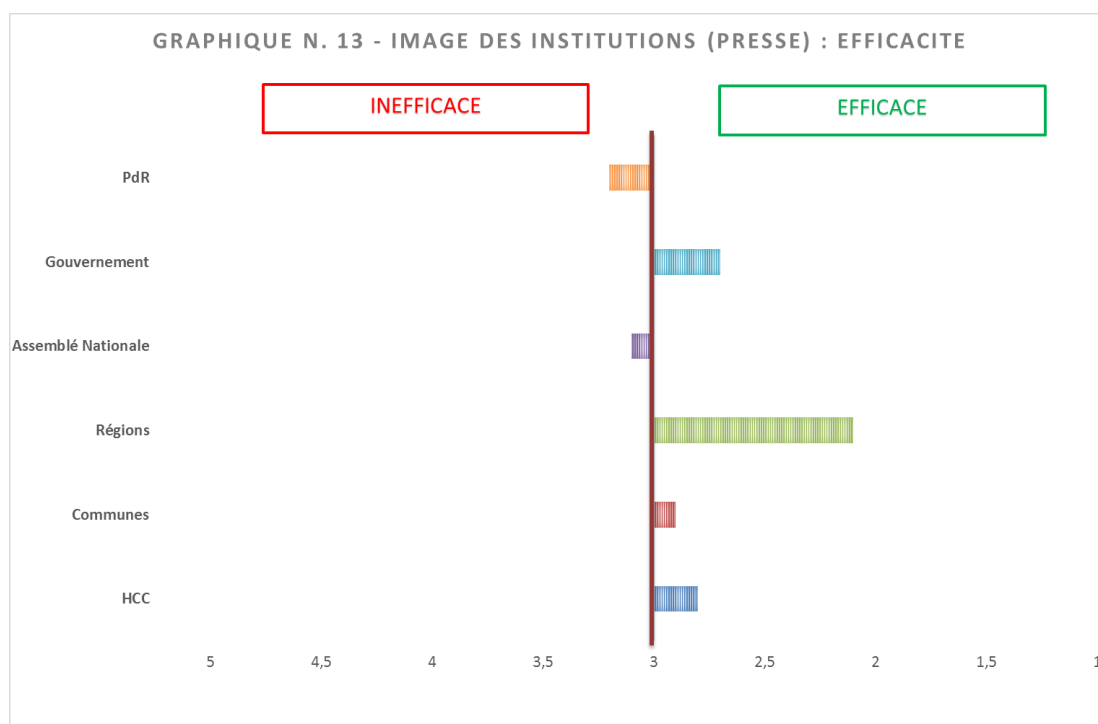
Dans la presse écrite, si les institutions régionales présentent le meilleur taux en termes d'efficacité, le Gouvernement, la HCC et les Communes réalisent un bilan positif mais modeste. L'Exécutif doit

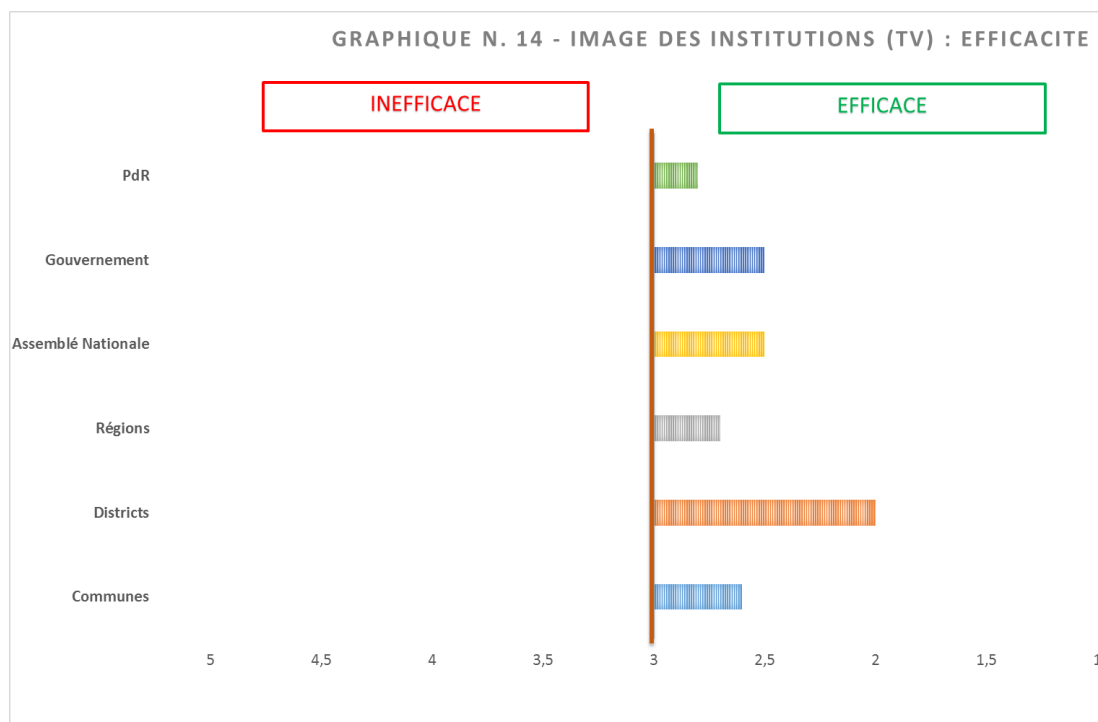
<sup>7 et 9</sup> Cf Tableau n. 1 – Distribution de l'attention des médias pour les différents acteurs institutionnels

essentiellement son score à la médiatisation de ses activités institutionnelles (visites diplomatiques, inaugurations, signature d'accord etc.) et aux diverses déclarations en sa faveur, sur les sujets d'actualité (mouvements syndicaux ...) Tandis que l'appréciation positive de l'efficacité des Communes relève essentiellement de l'importante couverture médiatique de leurs activités, initiatives et opérations diverses (assainissement, interventions dans des conflits sociaux au niveau local ...) Les présentations de bilan positif des PDS et maires sortants ont également contribué à ce résultat.

Les quotidiens analysés ont davantage mis en exergue l'inefficacité de la Présidence de la République et de l'institution parlementaire. L'image négative de la première institution, par rapport à cette dimension, résulte essentiellement de sa difficulté à gérer les différents problèmes de sociétés survenus durant la période d'analyse : délestage, absence de financement extérieur, bavure des forces de l'ordre, mauvaise gestion des mouvements de grèves etc. Quant à l'Assemblée nationale, les médias lui ont majoritairement reproché son inefficacité dans la gestion de la crise institutionnelle, sa « défaillance » dans sa mission de législateur car ses membres favorisent leurs avantages personnels et la facilité de l'adoption de la loi sur la CENI.

Les évaluations d'un point de vue de l'efficacité sont positives à la télévision cependant les taux moyens obtenus par la Présidence de la République et les régions s'avèrent faibles.

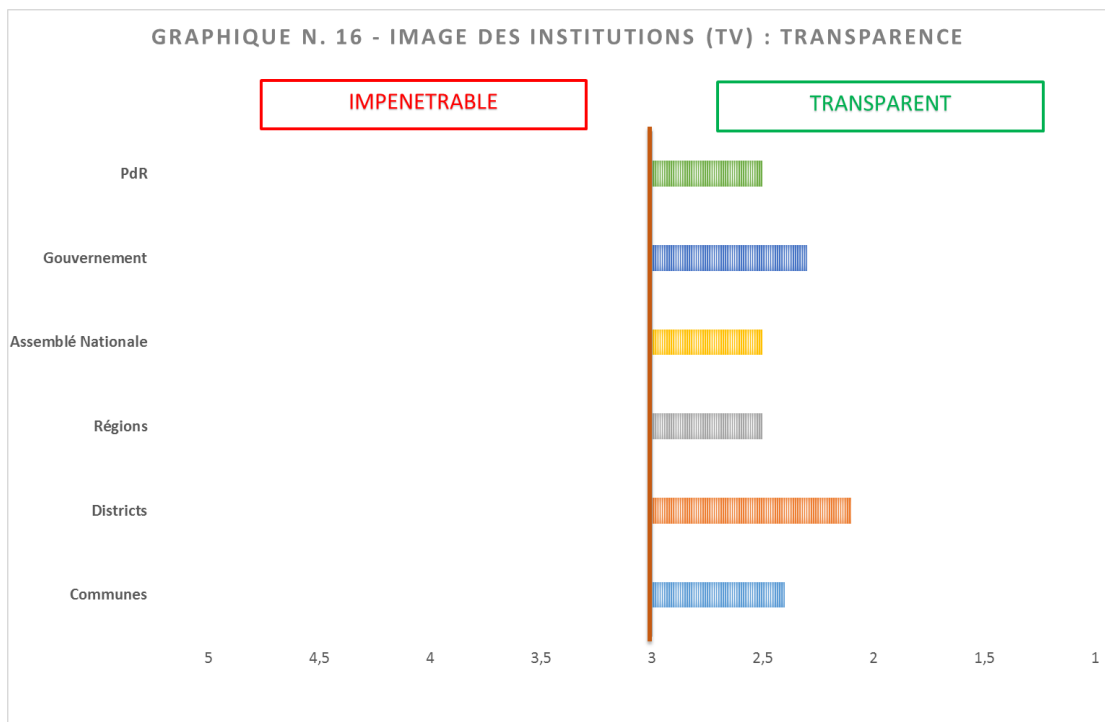
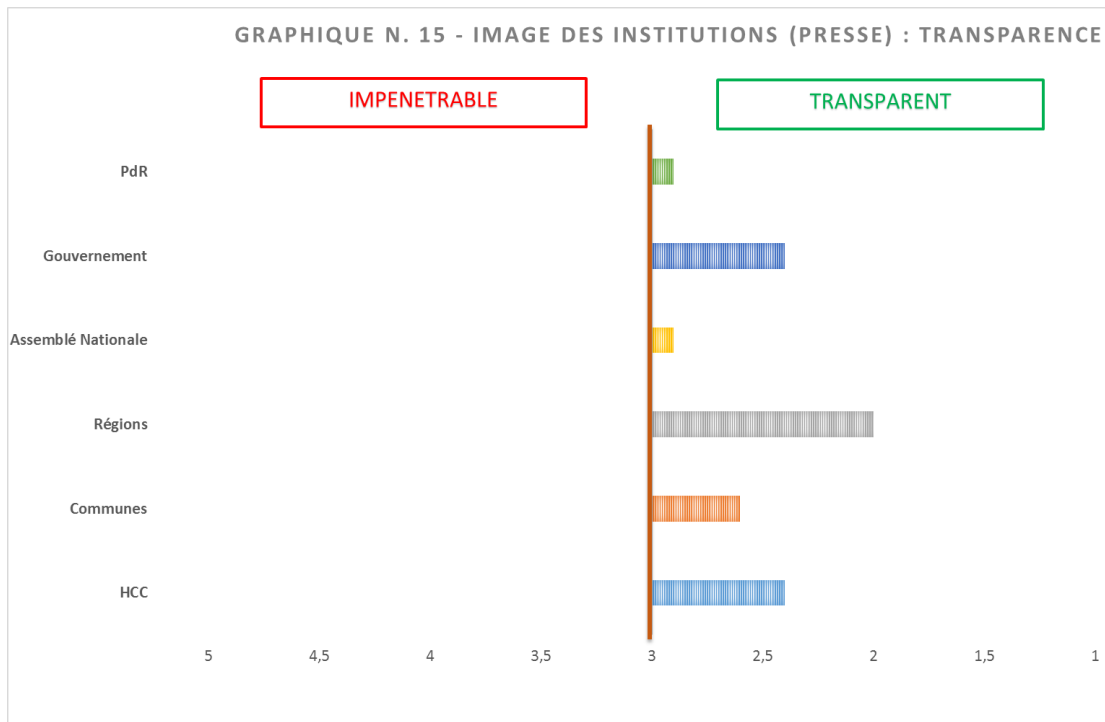




## **2. TRANSPARENCE**

Dans la presse écrite comme à la télévision, les institutions sont moins critiquées sur le plan de la transparence. Autrement dit, les médias leur reconnaissent un bon degré d'ouverture et leur disponibilité à informer les citoyens. Les quotidiens ne semblent toutefois pas réellement convaincus de la volonté du Président de la République et de l'Assemblée nationale de faciliter l'accès des citoyens à l'information. Etant donné que les articles d'opinions<sup>9</sup> constituent une des plateformes privilégiées par les quotidiens pour évoquer les acteurs institutionnels, ces derniers n'ont cessé d'être remis en question. Les journaux ont ainsi véhiculé des soupçons de calculs politiques derrière les initiatives du PRM, en ce qui concerne notamment le Pacte de responsabilité et le Mémoire de stabilité. La médiatisation des projets présidentiels par le biais de simples annonces justifie également la faible considération de transparence accordée aux discours des ou sur la Présidence de la République. Les députés étaient également au centre des articles d'opinions car la facilité de l'adoption de la loi sur la CENI semble suspecte.

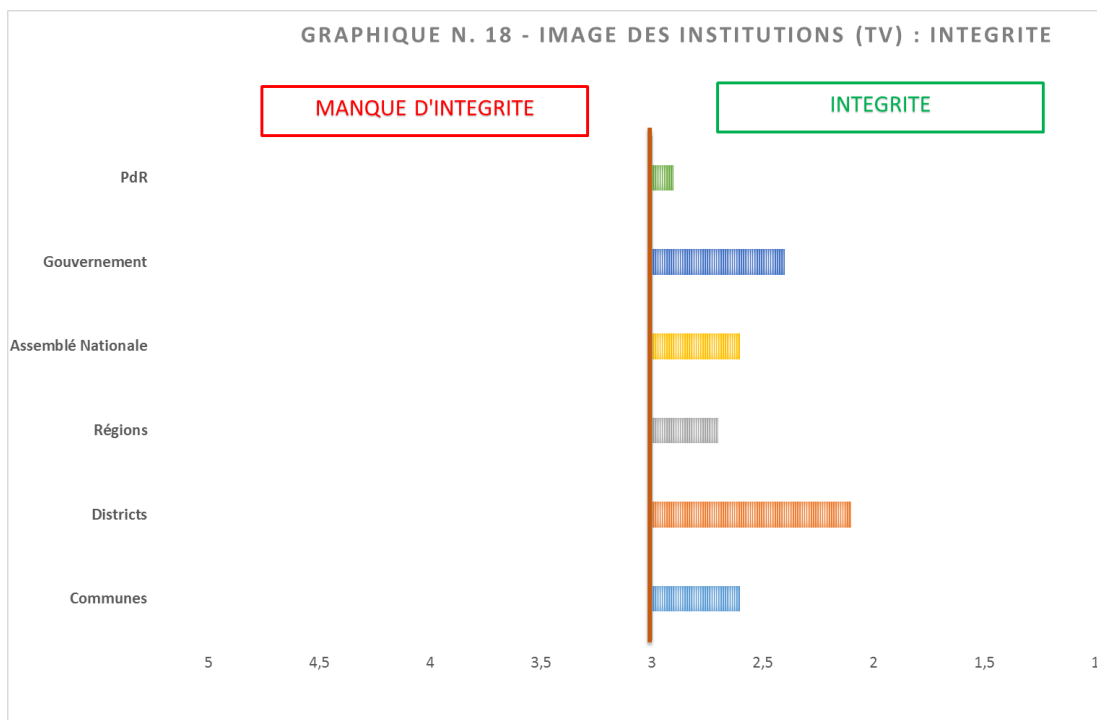
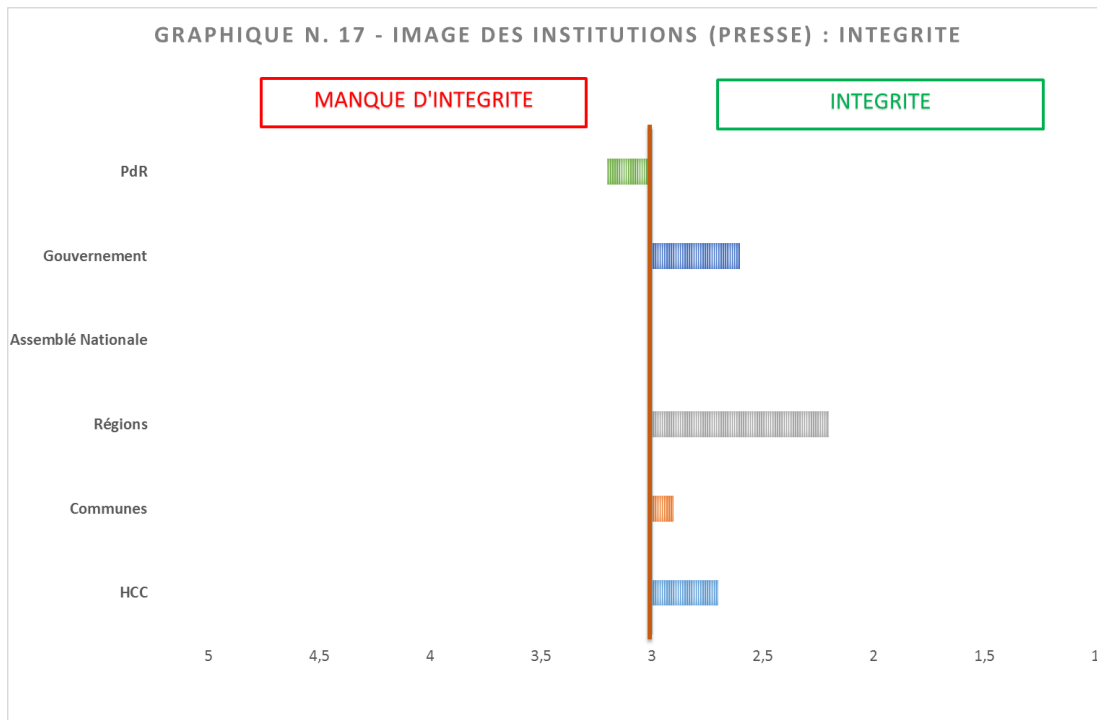
<sup>9</sup> Cf Graphique n. 3 La présence des acteurs institutionnels dans les différents types d'articles



### ***3. INTÉGRITÉ***

Après la dimension « Efficacité », la Présidence de la République n'a pas également bénéficié d'une considération positive, par la presse écrite, sur le plan de l'Intégrité. Cette évaluation est essentiellement due : à sa décision de céder la gestion de la centrale thermique d'Ambohimambola de la JIRAMA à une société étrangère que les quotidiens considèrent comme une vente de la Patrie, à l'élaboration d'un Mémorandum de stabilité au lieu d'un Pacte de responsabilité comme le préconisait la HCC et à son discours de soutien aux forces l'ordre après la bavure dans l'arrestation de l'étudiant meneur de grève. A la télévision,

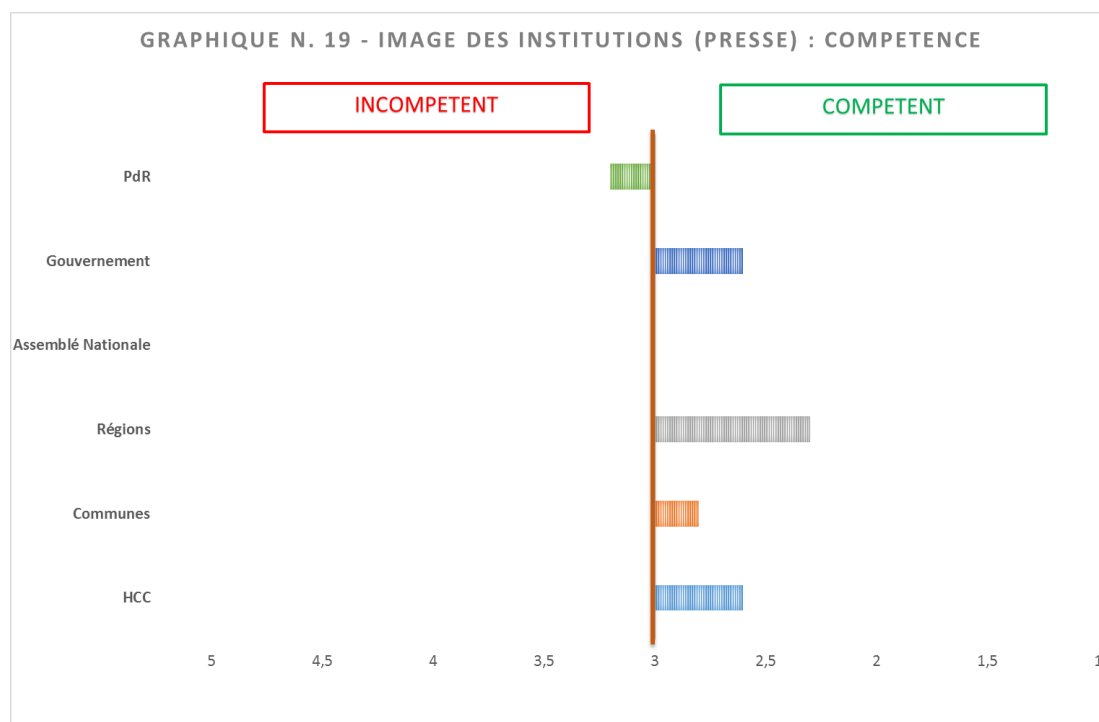
ce sont surtout les médias d'opinions qui ont remis en cause l'intégrité du Chef de l'Etat et de son institution et ce, sur les mêmes sujets évoqués par les journaux. S'ajoute à ces derniers, son discours, lors de la dernière AG de l'ONU, davantage orienté vers la recherche de financement, qui plus est, a excédé le temps imparti. Bien que le taux obtenu par la Présidence soit positif sur les stations télévisuelles, son profil éthique reste le moins favorable.



## 4. COMPÉTENCE

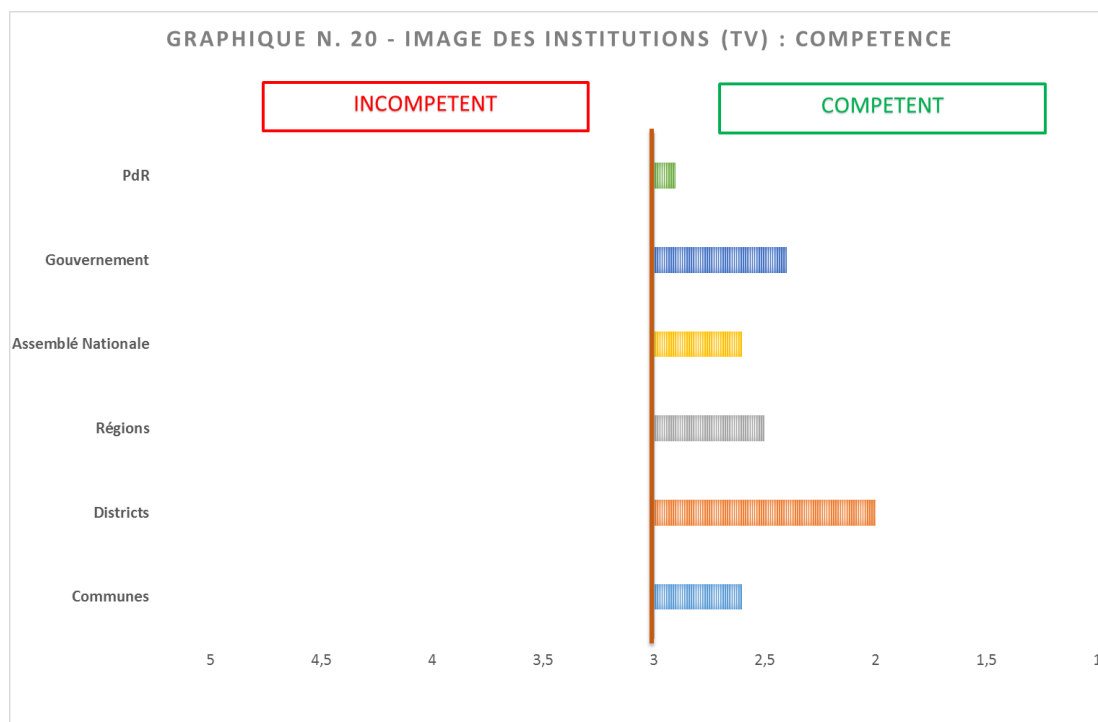
La dimension Compétence présente une relation logique évidente avec l'Efficacité dans la mesure où les actions et décisions de l'acteur institutionnel ne sauraient être efficaces s'il ne dispose pas des compétences nécessaires pour mener à bien sa mission. Il n'est donc pas étonnant de constater que le PRM et la Présidence en général ne bénéficient pas également d'une image favorable, à ce niveau, par la presse écrite. D'ailleurs les graphiques relatifs aux quotidiens, se rapportant à ces deux dimensions<sup>10</sup>, présentent une tendance similaire, mise à part l'Assemblée nationale dont la compétence reste également controversée, pareillement à la dimension précédente (Intégrité).

Les stations TV favorisent une image positive des institutions par rapport à leur compétence. Dans ce contexte, les Districts et le Gouvernement ont particulièrement joui d'une considération favorable. La collectivité territoriale doit notamment son score à son implication dans la concrétisation des programmes étatiques, notamment les formations des nouveaux maires, et à sa visibilité dans le cadre de ses activités institutionnelles. Pour le Gouvernement, son image d'acteur institutionnel compétent résulte principalement de ses multiples réalisations, d'autant plus que la grande majorité des cas relevés se rapportant à ce focus narratif<sup>11</sup> sont attribués aux Ministres et Staffs des ministères.



<sup>10</sup> Cf Graphique n. 13 – Image des institutions dans la presse (Efficacité)

<sup>11</sup> Cf Tableau n. 11 – Le focus narratif prévalant, dans la presse écrite et à la télévision

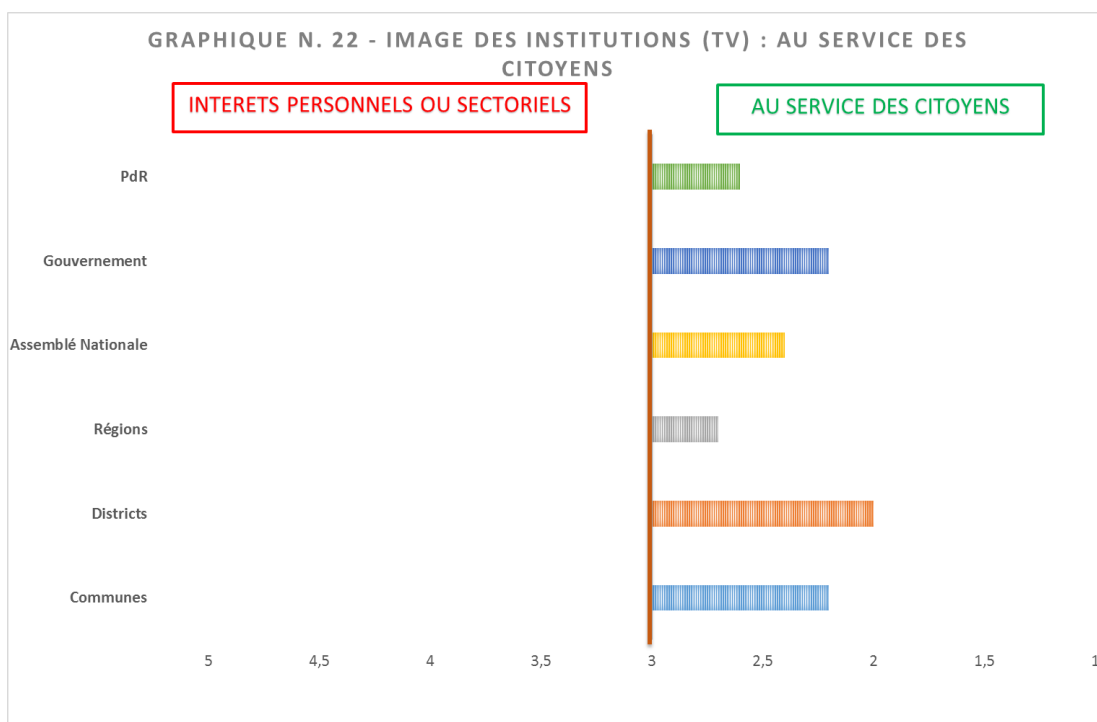
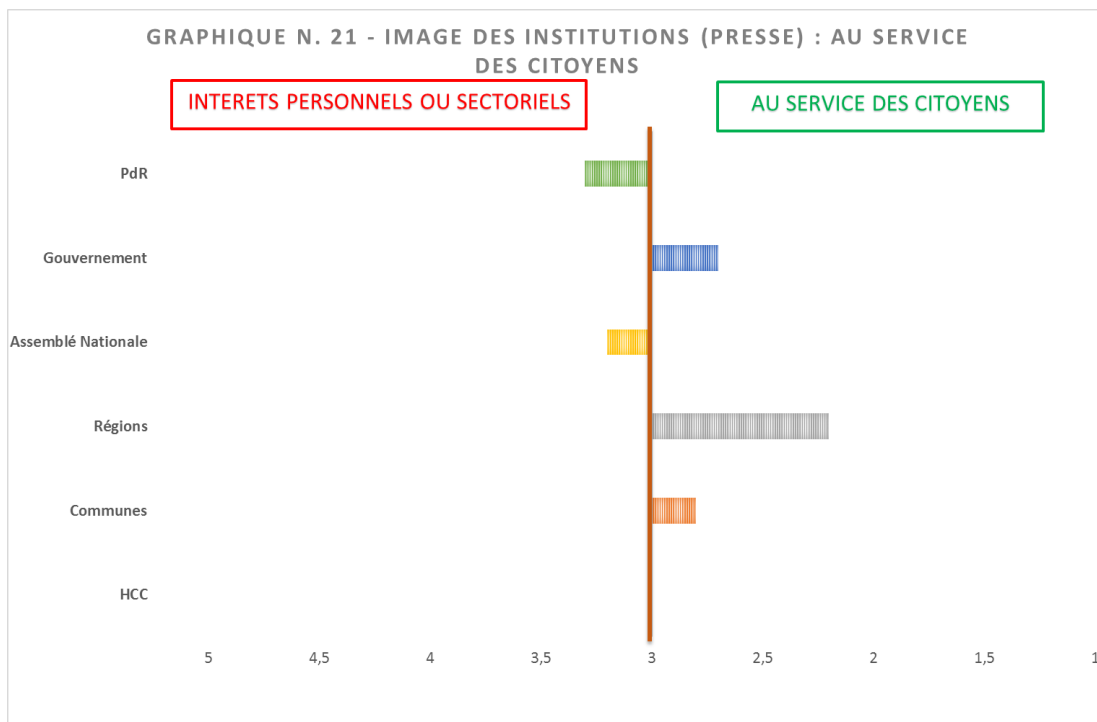


## 5. AU SERVICE DES CITOYENS

Est-ce que les institutions œuvrent pour le bien commun et l'intérêt général ou, tout au contraire, profitent-elles de leur pouvoir pour défendre des intérêts personnels ou sectoriels ? Cette dimension présente également une relation logique avec l'Intégrité car il s'agit d'un des principaux critères du respect de l'éthique d'où l'évaluation négative du Président de la République par l'ensemble des quotidiens analysés. Ce sont plus précisément les articles d'opinion qui ont fortement remis en question la volonté du Chef de l'État d'œuvrer pour le bien des Malgaches, par rapport notamment à ses multiples déplacements à l'étranger, les tractations et calculs politiques de son parti en vue de renforcer son pouvoir et sa décision de défendre les forces de l'ordre alors que l'opinion publique a fortement condamné la méthode musclée utilisée lors de l'arrestation de l'étudiant dénommé Jean-Pierre. La Chambre basse a fait l'objet de la même considération, en raison notamment des questions d'avantages parlementaires (véhicules tout-terrain et autres indemnités) qui ne cessent d'être mis en avant lors de l'adoption d'un projet de texte « stratégique » pour le régime. Les quotidiens ont également reproché aux députés de se préoccuper davantage à déchoir l'Exécutif que de s'occuper de leurs électeurs et de la population en général.

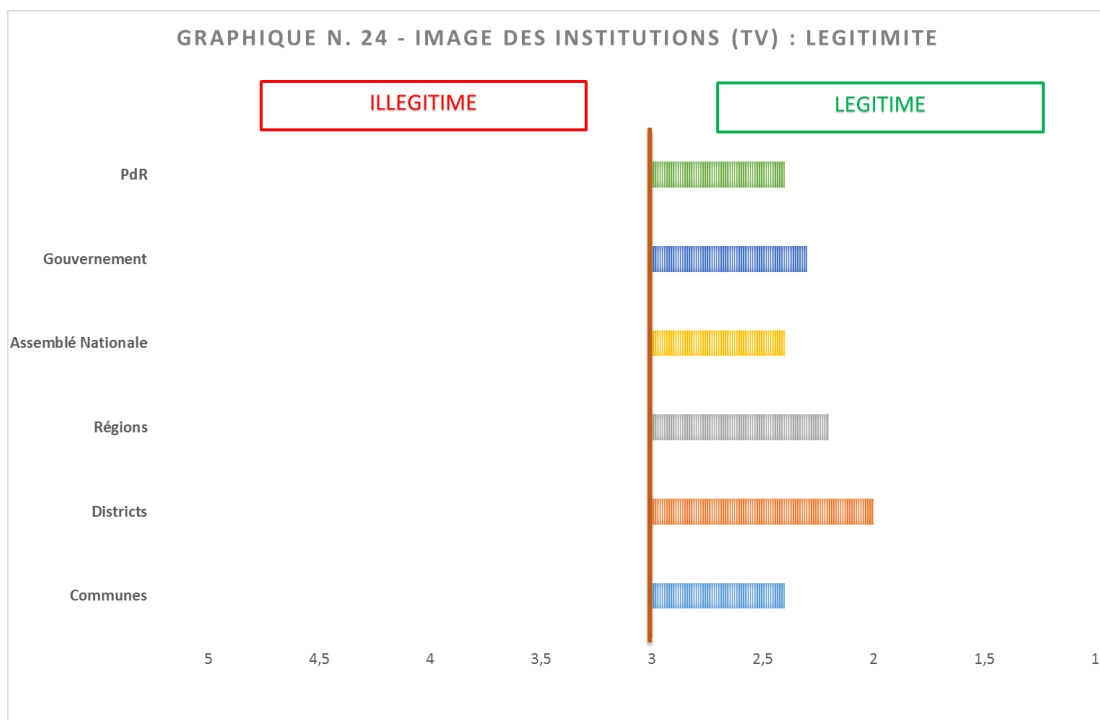
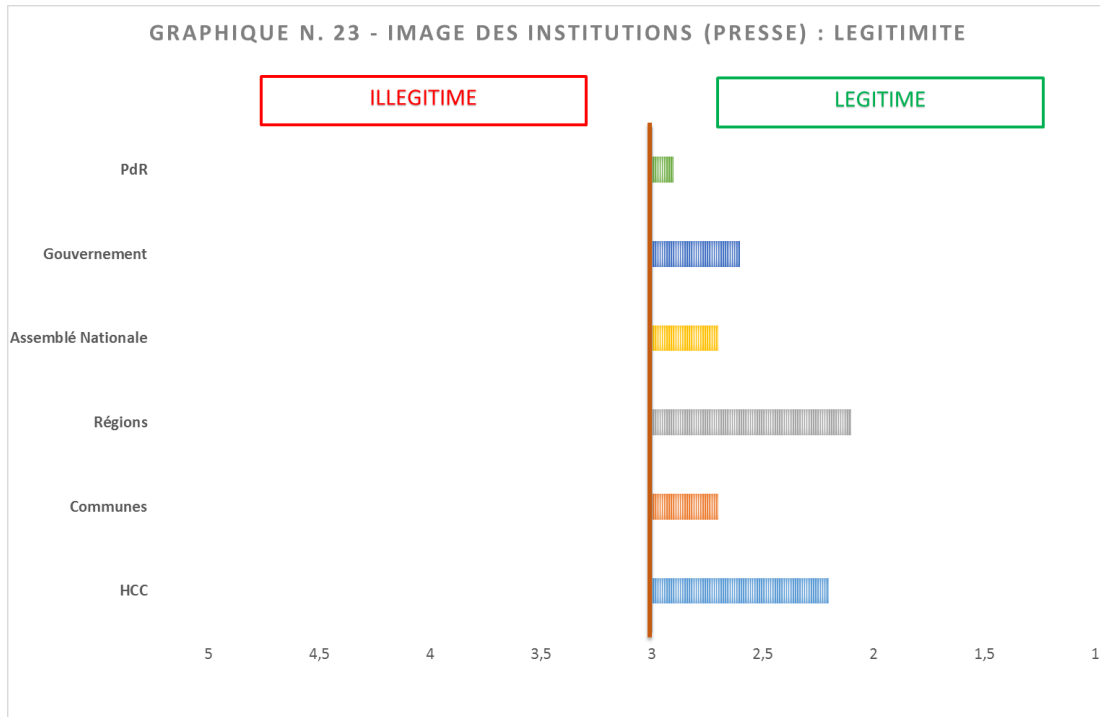
A la télévision, ce sont les institutions régionales qui présentent l'image la plus négative, résultat principalement attribué aux Chefs de région Haute Matsiatra et Bongolava, en raison de leur (éventuelle) implication dans le saccage de la station radio Viva à Fianarantsoa et la « séquestration » du cristal de 18 tonnes. Les Districts, le Gouvernement et les Communes, quant à eux, affichent l'image la plus convaincante, dans ce domaine.





## 6. LÉGITIMITÉ

Globalement, une image de légitimité prévaut pour toutes les institutions, tout en restant assez modeste pour le Président de la République et la Présidence en général, dans la presse écrite. La difficulté du Chef de l'Etat à résoudre les principales situations de conflits et autres foyers de tension (mouvements syndicaux, déléstage, contestations post-électorales ...) a pénalisé sa capacité à faire asseoir son autorité sur la communauté, par rapport à ces questions délicates.

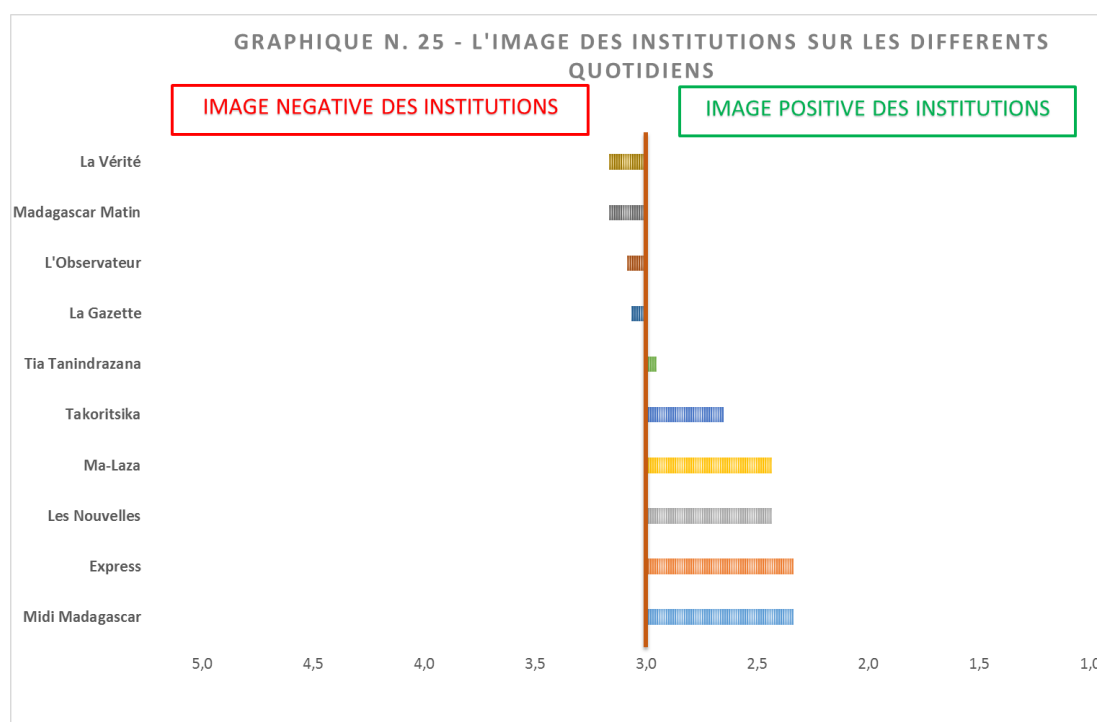


## ***7. L'IMAGE GLOBALE DES INSTITUTIONS PAR MÉDIA***

Il s'agit ici de la dernière analyse concernant l'apport des différents médias à l'image favorable ou défavorable des institutions.

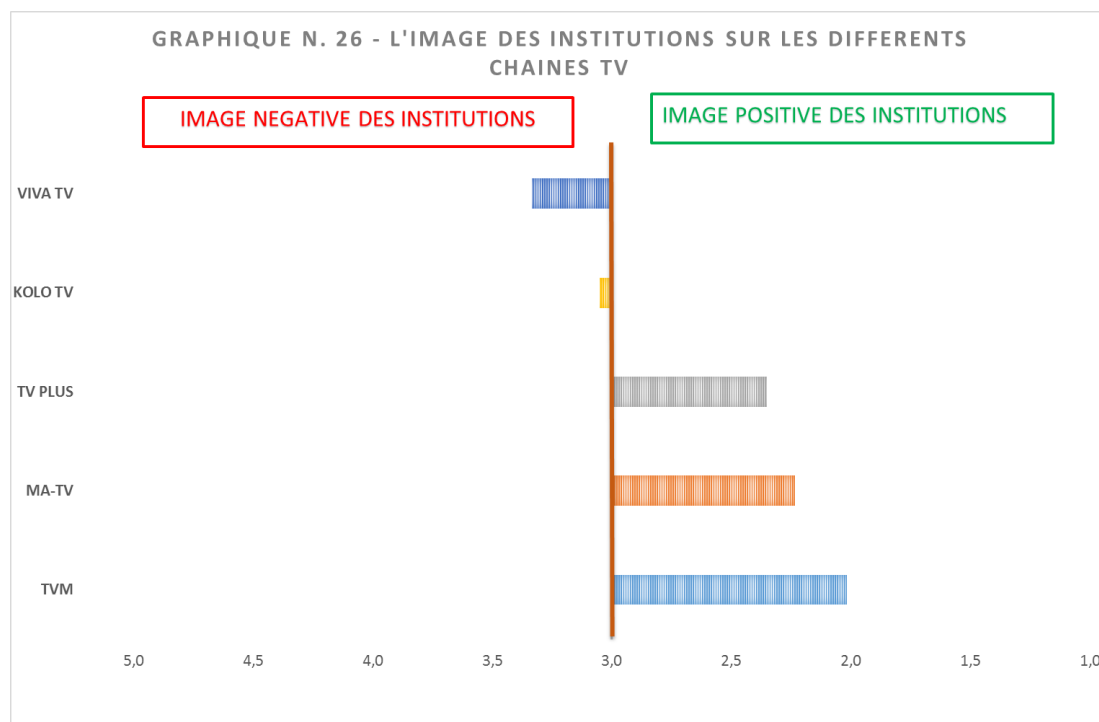
Au niveau de la presse écrite, ce sont surtout les quotidiens *La Vérité*, *Madagascar Matin*, *L'Observateur* et *La Gazette de la Grande île* qui alimentent par leurs critiques une image négative des institutions et de leurs acteurs. Ces titres constituent d'ailleurs les principaux journaux d'opinion de l'échantillon d'analyse, justifiant ainsi ce constat parfaitement illustré par le graphique n. 25 ci-dessous. L'élaboration dudit graphique repose sur la même logique que les précédents sauf qu'il ne distingue pas les différentes institutions mais présente plutôt la qualité de leur image (positive, moyenne ou négative) pour chaque titre.

Les critiques formulées par ces quotidiens vis-à-vis des acteurs institutionnels se rapportent à différentes dimensions, autant du point de vue de la performance (efficacité et compétence) que de l'éthique (intégrité et service au citoyen). A l'opposé, ce sont les journaux qualifiés d'actualité ou d'information, en l'occurrence *Midi Madagasikara*, *Les Nouvelles*, *Madagascar-Laza* et *L'Express de Madagascar* qui ont largement contribué à l'image favorable des institutions, grâce notamment à leur compte-rendu



Si les résultats précédents révélaient une représentation globalement positive des institutions par les stations télévisées, le graphique n. 26 démontre que cette considération favorable n'est pas homogène pour toutes les chaînes. En effet, la *TVM* a favorisé une image très positive des acteurs institutionnels tandis que les deux stations, ayant également participé à cette représentation favorable, ont œuvré de manière moins accentuée. Il apparaît par conséquent que cette image positive découle en majeure partie de la station nationale et ce, en raison d'une part de sa fonction de média institutionnel et d'autre part, du fait qu'elle ait médiatisé 42% (415 cas sur les 987 recensés<sup>12</sup>) des acteurs institutionnels relevés sur les 5 chaînes TV, constituant l'échantillon. Le graphique met également en exergue les chaînes qui véhiculent plutôt la représentation opposée, à savoir *VIVA TV* et *KOLO TV*. Le fait que ces dernières aient davantage favorisé une image défavorable des acteurs institutionnels s'avère logique étant donné leur ligne éditoriale très critique envers le pouvoir, en particulier le Gouvernement et la présence de chronique mais également de commentaires au sein de leur programme d'information.

<sup>12</sup> Cf Graphique n. 2 Nombre d'acteurs institutionnels (TV)



## VIII. LE STYLE DE DISCOURS INSTITUTIONNELS

Cette section de l'analyse, qui essaye d'évaluer le style de communication propre aux institutions, concerne **exclusivement les cas où l'acteur institutionnel, individuel ou collectif, est la source du message**. En clair, il est nécessaire que le discours institutionnel provienne de l'une des situations suivantes :

- Interviews de l'acteur institutionnel
- Discours ou déclarations des membres d'institutions, diffusés au cours d'une émission télévisée ou rapportés, à travers un discours direct, dans les journaux
- Communiqués provenant des institutions
- Émissions ou parties d'émissions réalisées sur initiative des institutions
- Campagnes de sensibilisation conçues par les institutions

Au total, 266 cas ont été relevés dans la presse écrite et 526, à la télévision.

Pareillement aux méthodologies précédentes, l'évaluation du style de discours institutionnels se fait à travers des axes d'analyses, comportant des variables qui présentent une opposition entre deux styles.

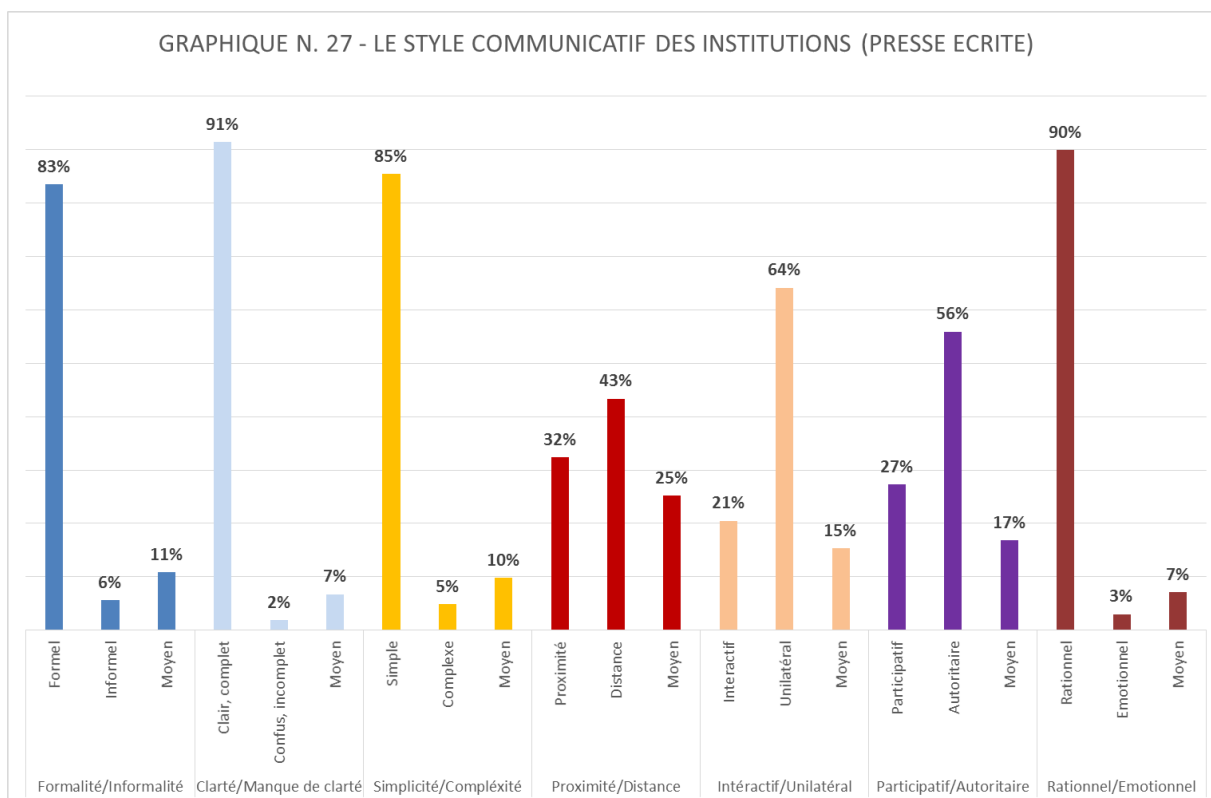
<b>Formel</b>	vs	<b>Informel</b>
<b>Clair, complet</b>	vs	<b>Confus, incomplet</b>
<b>Simple</b>	vs	<b>Complexe</b>
<b>Proximité</b>	vs	<b>Distance</b>
<b>Interactif</b>	vs	<b>Unilatéral</b>
<b>Participatif</b>	vs	<b>Autoritaire</b>
<b>Rationnel</b>	vs	<b>Emotionnel</b>

Les résultats de ce volet d'analyse sont présentés dans les graphiques n. 27 et n. 28, toutes institutions confondues. En effet, pour les cas relevés dans les deux types de médias, il s'agissait en grande majorité de la communication du Gouvernement.

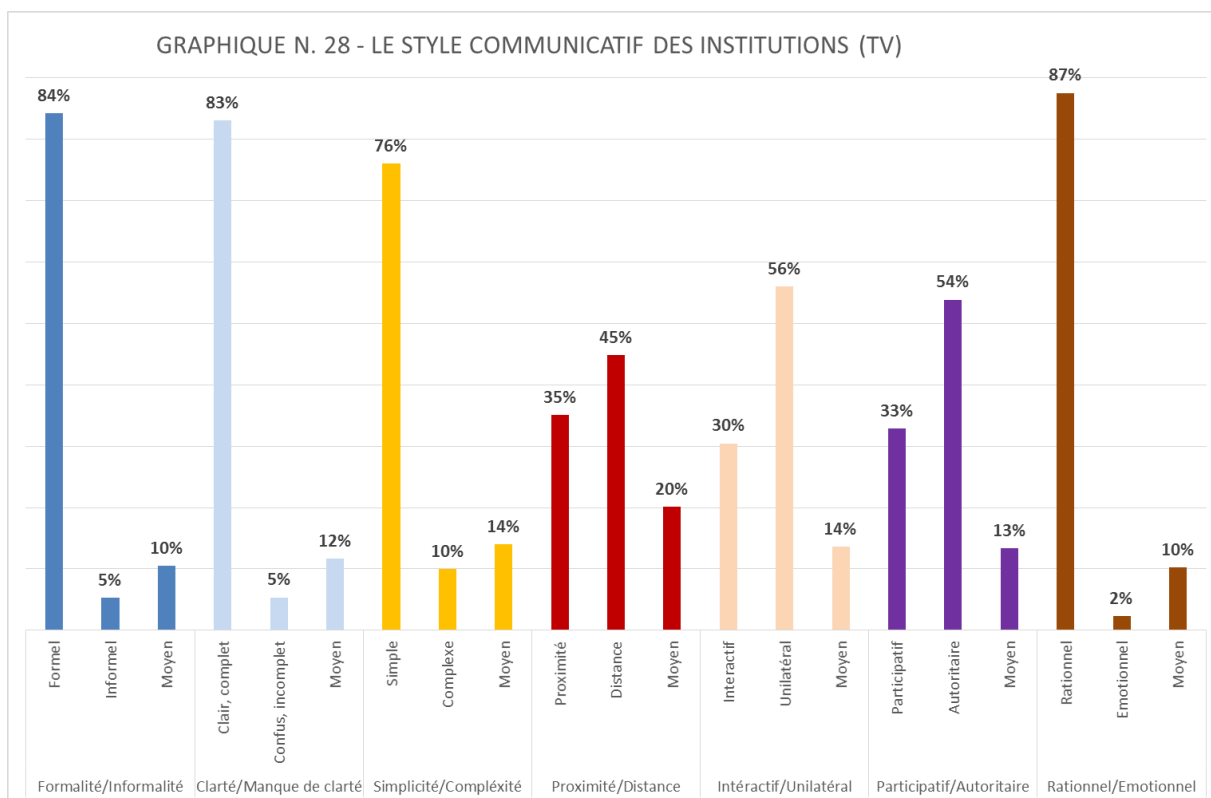
Le style communicatif est assez similaire dans la presse et la télévision, mais présente néanmoins quelques particularités.

- Au niveau de l'**axe formel/informel**, les graphiques mettent en exergue des valeurs presque identiques pour la presse écrite et la télévision. Les discours sont largement prononcés de manière formelle (respectivement de 83% et 84%), une formalité qui se manifeste par l'utilisation d'un langage « sérieux », d'un style impersonnel parfois bureaucratique. Il est néanmoins arrivé que les acteurs institutionnels aient fait part de leurs messages de façon spontanée, à travers un langage un peu plus familier.
- Les messages des institutions sont-ils **clairs, complets** ou au contraire, davantage **confus et incomplets** ? La prévalence de la clarté est observée. Les messages sont bien articulés, linéaires ; les éléments nécessaires à la compréhension sont présents et le sens est « limpide », sans ambiguïté. Mais si dans les quotidiens, cette clarté caractérise 91% des fragments communicatifs, à la télévision le taux diminue à 83%. Dans de rares cas, les discours ont présenté des opacités, des contradictions ou des ambiguïtés.
- Pour ce qui est de la **simplicité/complexité** de la communication, les discours des institutions ont été accessibles dans 85% des cas, dans la presse et 76% des cas, à la télévision. Le message est articulé de manière simple (phrases courtes, mots communs, structure régulière) et de ce fait, est compréhensible pour un public très large. Cependant, presque un quart des interventions médiatiques télévisées des acteurs institutionnels ont favorisé les termes spécifiques, les tournures compliquées, l'usage d'expressions ou de concepts pointus et par conséquent, semblent s'adresser à des initiés, à des destinataires spécifiques.
- En ce qui concerne l'**axe proximité/distance**, la presse écrite et la télévision présentent à peu près les mêmes tendances. L'attitude distante des acteurs institutionnels dans leur communication médiatique (respectivement 43% et 45%) prévaut légèrement sur la proximité (respectivement de 32% et 35%). Le message, tel qu'il est formulé à travers les termes utilisés et le ton, suggère un « éloignement » entre l'institution et les citoyens, une division ou distinction nette des rôles. Il apparaît cependant que les institutions ont, dans de nombreux cas, témoigné d'une stratégie communicative de proximité, faisant en sorte que leur discours soit formulé de manière à les rapprocher des citoyens (via des appels directs, termes amicaux...)
- Les opportunités de discours direct des institutions ont fait prévaloir une communication **unilatérale**, représentant 64% des cas relevés. Les messages favorisent davantage le côté « sens unique » et « information » que l'**interactivité**. Ils sont effectivement le plus souvent standardisés, élaborés sur la base de codes préétablis et ne prévoient pas une « modulation » par rapport aux différents destinataires. Toutefois, dans bon nombre de situations, la communication observée essaye de se faire dans un contexte d'échange et de dialogue dans lequel les institutions se mettent à l'écoute des exigences et s'ouvrent aux points de vue des citoyens ou médias. Cette tendance est davantage visible à la télévision, qui évidemment se prête mieux, de par sa nature, à faciliter l'interactivité entre les acteurs institutionnels (gouvernants) et le public (gouvernés).
- Une tendance similaire est observée sur l'**axe participatif/autoritaire**. La communication autoritaire, techniquement qualifiée de communication descendante car procédée du haut vers le bas, prévaut aussi bien dans les journaux (56%) qu'à la télévision (54%). Les acteurs institutionnels ont donc tendance à instaurer une relation hiérarchique dans leurs prises de parole. Près d'un tiers des discours télévisés ont cependant adopté un style plus participatif (33%), où le ton et le message font appel à la participation des citoyens, au partage de valeurs et d'objectifs, à l'implication dans une action commune.
- Enfin, sur le plan **rationnel/émotionnel**, les discours basés sur la logique et sur le raisonnement ont largement dominé autant dans la presse écrite (90% des cas) que sur les chaînes télévisées (87%), avec pour principal objectif d'informer et d'expliquer. Dans des cas exceptionnels, certains acteurs institutionnels n'ont pu s'empêcher de faire part de leurs émotions dans leurs messages ou ont cherché à stimuler le côté émotionnel de leur public cible, à travers des slogans, des images évocatrices ...

GRAPHIQUE N. 27 - LE STYLE COMMUNICATIF DES INSTITUTIONS (PRESSE ECRITE)



GRAPHIQUE N. 28 - LE STYLE COMMUNICATIF DES INSTITUTIONS (TV)



Comme il a été précisé précédemment, les discours directs relevés dans la presse écrite et à la télévision sont majoritairement attribués au Gouvernement, dans respectivement 76% et 77% des cas. Dans les journaux cependant, la Présidence de la République est la deuxième institution qui a pu émettre « elle-même » son message accusant un taux de 12%, suivie des Communes et leurs acteurs (7%). Les autres institutions sont

très rarement les « sources » de la communication dont elles ont fait l'objet ou qu'elles ont entreprise. A titre de précision, le style communicatif de ces trois principales institutions est pratiquement similaire.

Si dans les journaux, la Présidence de la République est numériquement la deuxième institution source de messages institutionnels, elle n'accuse à la télévision que 5% des cas relevés. Elle est devancée par les Communes (10%) et arrive à peine devant les acteurs des collectivités des Régions (4%). Les différences de style communicatif ne sont pas également très significatives, sauf que le Gouvernement semble privilégier une communication légèrement plus complexe, distante et autoritaire.



**INCIPALS**

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix  
**Leadership et Stabilité**



**UNION EUROPÉENNE**

*"Ce projet est financé par l'Union européenne"*